

Le PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe
174, rue St-Germain

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Blais
62, rue de la Cathédrale

45e ANNEE (1904) No 15

RIMOUSKI, 23 JUILLET 1948

Ce que buvaient nos ancêtres

A Québec, il y a quelques années, le public avait accès à une vieille relique historique qui rappelle l'existence d'une des premières industries québécoises, celle de la bière. C'était une route de la Brasserie Bassett, au pied de la Côte du Palais, où cette fabrique fonctionnait encore, sur la place même où, en 1668, fut établie par l'intendant Talon la première brasserie du Canada. Nous disons la première, mais du point de vue commercial, car la première, en réalité, avait été établie une trentaine d'années plus tôt par les Récollets, dans leur couvent, à l'endroit où est aujourd'hui l'Hôpital Général. Une autre, même avant celle de Talon, avait été établie à Sillery par les Jésuites. Dans les deux cas, ces brasseries avaient été créées uniquement pour fournir de la bière à la population et l'empêcher autant que possible de trop faire usage des vins de France et de l'eau-de-vie.

La brasserie de Jean Talon pouvait, au dire de l'intendant lui-même, fournir 2,000 barriques de bière aux Antilles et autant à la consommation locale. Cette fabrication de la bière nécessitait 12,000 minots de grain chaque année. Talon avait un double but en construisant sa brasserie : parer aux désordres de l'ivrognerie et encourager la culture du grain. Le premier de ces objectifs ne fut pas pleinement atteint, comme on le sait.

Ce sont tous ces vieux souvenirs qui rappellent les routes construites par Talon et utilisées par la Brasserie Bassett. D'après Benjamin Sulte, il est probable que l'on commença à Québec par la fabrication de la bière d'épingle dont le procédé était connu en France. Louis Hébert, qui était apothicaire, possédait une "chaudière à bière" qu'il prêta, dit-on, à Champlain, un jour que celui-ci voulait faire une "tabagie" aux sauvages. Cette bière d'épingle était, disait-on, un excellent antiscorbutique.

Au début de la colonie, il y eut aussi un breuvage que l'on appelait le "bouillon", qui était particulièrement connu en Picardie et dans la Haute-Normandie. Le "bouillon" se fabriquait avec de la pâte crue, lavée et fermentée dans une eau épaisse. On en fabriquait sûrement à l'origine de la colonie laurienne et pendant même assez longtemps, puisque dans les inventaires notariés de 1650 à 1670 on mentionne des "barils de bouillon".

Les premières boissons que burent nos ancêtres furent donc la bière d'épingle, la "cervoise", le "bouillon" et aussi le cidre, quand on eut des pommes, et, chez les plus fortunés, le vin. C'est, d'ailleurs, ce que rapporte Pierre Boucher, en 1663.

FUSTEL.

Histoire? Légende?

Curieuse similitude de l'inscription du fameux "Chien d'Or" en deux endroits différents

Qui démêlera jamais l'histoire de la légende, et vice-versa? Dans le même ordre d'idées, qui tirera jamais au clair la vérité du chaos des traditions? A mesure que l'on fait des recherches dans l'histoire, même dans la nôtre qui n'a guère plus de trois siècles, on se perd en des hypothèses sans fin. Pour certains faits, il y a l'histoire, la légende; il y a les traditions écrites et orales; il y a même le roman. Tel est le cas du fameux "Chien d'Or" de Québec dont tout le monde a entendu parler. L'histoire et la légende en sont connues, mais l'on confond fort aisément l'une et l'autre. A la fin, on ne sait plus. D'autant moins qu'il y a, en outre, le drame, qui est passionnant. Alors, rien n'y manque. C'est pourquoi l'on a dit qu'Alexandre Dumas, comme il a fait de la Tour de Nesle, eût fait un beau drame de cette légende de Nicholas-Jacquin Philibert qui fit construire il y a près de deux siècles la maison qui portait sur sa façade la grossière sculpture du Chien d'Or avec les vers que l'on connaît si bien.

C'est sur ces quatre vers que se sont créées les légendes et qu'a été construit le roman de Kirby. Mais d'où venait la sculpture et le quatrain? Ont-ils pris naissance à Québec? On le croit généralement, mais tel ne serait pas le cas.

Philibert construisit sa maison en 1755. Remarquons la date. Or, voici ce que nous apprend, dans une lettre que je viens de découvrir parmi des papiers accumulés depuis plusieurs années, un enseigne de vaisseau, V. de Villefosse, de Paris, venu à Québec lors d'un premier voyage de l'avis français "Ville d'Ys" et qui, le 29 décembre 1924, écrivait à l'un de nos concitoyens, l'hon. Elysée Thériault, conseiller législatif, une lettre intéressante dont le passage suivant mérite d'être consigné dans nos archives:

"Au moment où je m'y trouvais (à Québec), j'envoyai une carte postale représentant le fameux "Chien d'Or" de votre ville à un de mes cousins. On lit au dos de cette carte que l'origine de cette sculpture et de l'épigramme légende gravée au-dessous est inconnue. Mon cousin reçut la carte à Pezenas, petite ville du midi qui a gardé presque intact son cachet du XVIIIème siècle, et, la veille, il avait remarqué au-dessus d'une porte un chien sculpté presque identique à celui de la carte postale. Il m'en fit part et, sur ma demande, il me transmit les détails suivants: "Il existe à Pezenas — chef-lieu de canton de l'arrondissement de Beziers, Hérault — un chien sculpté en pierre connu dans la ville sous le nom du "chien qui rongé l'os". L'histoire de cette ville, par un M. Allès, raconte qu'au début du XVIIIème siècle, sous le gouvernement du duc de Montmorency, gouverneur des états de Languedoc et décapité en 1632, un certain Del Bosquet possédait une admirable plantation de citronniers devant son hôtel. Le duc le remarqua et lui offrit de les acquérir. Del Bosquet refusa net. Pendant une nuit, les serviteurs de de Montmorency transplantèrent les pauvres porteurs de citrons, si bien qu'au petit jour il n'en restait plus un sur la propriété de Del Bosquet. Furieux de ce dernier qui fit exécuter et placer devant sa porte un chien de pierre sur le socle duquel il fit graver ces vers:

"Je suis un chien qui rongé l'os
En le rongéant, je prends mon repos
Un jour viendra qui n'est venu
Où je mordrai qui m'a mordu"

Le Chien de Québec est identique, mais il y a deux variantes dans le texte: "qui n'est pas venu" et "qui m'aura mordu" — qui apparaissent sur l'inscription de Québec.

La légende raconte encore que le duc de Montmorency, ayant plus tard demandé aide et protection à M. Del Bosquet, un jour d'orage, pour passer l'Hérault débordé, s'entendit répondre par le quatrain ci-dessus."

Que savait-on jusqu'à présent, à Québec, de ce fameux "Chien d'Or"? Je crois que, l'imagination aidant, on allait donner à cette "mystérieuse et délicate inscription" un sens

politique.

Nicholas-Jacquin Philibert était-il un Pezenois et, dans l'affirmative, aurait-il apporté de Pezenas, sa ville natale, l'idée de la réplique du Chien de pierre de Del Bosquet sculpté en menace de vengeance contre le duc de Montmorency? Je laisse la réponse aux antiquaires...

FROISSARD.

Et si l'on continuait la campagne!...

On connaît l'excellente initiative due, il y a quelques années, à l'Association des Hôteliers de campagne et la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec, appuyées par le Service provincial du Tourisme, en faveur de l'épuration des noms d'hôtels. Il y avait là, il faut l'avouer, une rude tâche à entreprendre. Le mal était général d'un bout à l'autre de la province. La plupart de nos hôtels de campagne portaient des noms baroques, qui ne signifient rien, n'ont aucune originalité, aucun sens, et dont un grand nombre même étaient parfaitement ridicules. D'autres avaient un nom exclusivement anglais, quoique situés dans des localités cent pour cent canadiennes-françaises et tenus par des gens de notre race et de notre langue incapables de dire même un seul mot d'anglais.

Mais c'était un mal qui heureusement pouvait se corriger, et qui, effectivement, s'est en partie corrigé, grâce aux deux associations que nous avons mentionnées, grâce aussi à la bonne volonté de la majorité des propriétaires d'hôtels et, ajoutons-le, à nos curés de province, à qui on s'était particulièrement adressé et qui ont répondu avec un zèle tout patriotique à l'appel qu'on leur faisait en faveur de cette campagne d'épuration.

Celle-ci a produit de bons résultats; toute la population de la province en est heureuse. Mais il reste encore beaucoup à faire. Trop de noms plattement banals d'hôtels, trop de noms exclusivement anglais, dans des milieux exclusivement de langue française, offusquent les yeux quand on parcourt nos campagnes!

Beaucoup d'hôteliers ou d'aubergistes alléguent comme excuse qu'ils ne savent quels noms français donner à leurs établissements. Pourtant, n'est-ce pas la chose la plus facile du monde de choisir un beau nom, caractéristique, qui exprime quelque chose? Tant de sujets dans la localité, dans le paysage ambiant, fournissent l'occasion d'un joli nom...

En feuilletant les rapports des associations précitées, nous y avons lu des observations qu'il est bien intéressant de faire connaître, provenant surtout de lettres de curés ruraux qui disent comment ils sont parvenus à faire changer le nom de certains hôtels ou qui ont fait des suggestions dans ce sens. Ces réflexions pourraient inspirer, au besoin, ceux qui, pleins de bonne volonté, auraient quelques difficultés à trouver les noms qu'ils désirent. Voyons comme c'est facile quand on veut.

Ainsi, le curé de Saint-Paulin de Maskinongé entreprit de faire donner à l'hôtel du village le nom de "Hôtel de Beau-Vallon", parce que, dit-il, "il est situé dans un des plus beaux coins des Laurentides". Puis vint le curé d'une paroisse de Témiscouata qui suggéra au propriétaire d'un hôtel de sa paroisse, l'Hôtel Plaza, de l'appeler "Hôtel de la Chesnaie" et qui réussit. Le curé de Cabano rapporte ce petit fait historique: "Le 25 novembre 1865, par lettres patentes signées à Québec, le sieur de La Barre, gouverneur du Canada, sur demande du sieur Charles-Aubert de la Chesnoye, leur père, accordait la seigneurie de "Madoueska" et de "Cecemiscouata" à ses enfants, Antoine-Aubert et Marguerite-Angélique de la Chesnoye". L'"Hôtel de la Chesnoye", bravo!

A Sainte-Croix de Lotbinière, le curé veut bien que l'auberge conserve le nom d'"Hôtel Sainte-Croix", mais il souhaite ardemment que disparaissent les "Rooms and Meals", etc., etc., de cette maison.

Il y a à Notre-Dame d'Hébertville (Lac Saint-Jean) un hôtel qui porte le nom de son propriétaire. Le curé de l'endroit voudrait qu'on l'appelât l'"Hôtel Hébert", en l'honneur de l'abbé Hébert, fondateur de la paroisse, la première de la région du Lac Saint-Jean, et qui, depuis six ou sept ans, a son monument non loin de cet hôtel.

Voici l'intéressante suggestion du curé de Saint-André d'Argenteuil à propos d'un "Hôtel Union" qui se trouve dans le village: "On pourrait appeler cette maison "Manoir Saint-André" ou bien encore "La Maison Rouge" en mémoire de ce fameux poste de relai qui recevait les voyageurs non loin d'ici de 1820 à 1890, qui se rendaient à Bytown en suivant les bords de la rivière Outaouais. Toute une histoire se rattache à ce nom".

Comme on peut le voir, en cherchant seulement à trouver un beau nom à un hôtel, on peut découvrir ou mettre au jour toutes sortes de petits faits historiques. C'est ainsi que le curé de Saint-Théophile de Beauce, répondant à la requête du directeur-gérant de l'Association des Hôteliers de Campagne, lui fit un intéressant historique du petit village d'Armstrong, situé sur la route Lévis-Jackman, à dix milles de la frontière américaine et formant partie de la paroisse de Saint-Théophile. Il y avait là un hôtel qui s'appelait "Armstrong Inn". Le bon curé de St-Théophile n'exprimait aucune remarque sur ce nom, mais on sent qu'il brûlait du désir de le voir changer pour un autre, sinon plus historique, du moins plus facile à dire. Espérons que son désir s'est depuis réalisé, quand on sait qu'il n'y a plus aucune famille anglaise dans sa paroisse.

Le curé de Lac-des-Ecorces (Labellé) déclarait que, selon le désir de son propriétaire, l'"Hôtel du Nord" s'appellerait désormais l'"Hôtel du Lac-des-Ecorces". Un nom aussi simple que pittoresque.

Ce ne sont là que quelques exemples. Et si on continuait la campagne! On ne s'en trouverait pas plus mal que ceux qui, depuis dix ans, ont fait les changements demandés. Car tous aujourd'hui se disent satisfaits et il n'est point de cas où quelque beau nom français appliqué à la façade d'une hôtellerie ait éloigné le touriste américain. Au contraire, le touriste américain aime ce qui est pour lui de l'exotisme.

Henry DESCHAMPS.

M. Bracken

M. John Bracken démissionne comme chef du parti progressiste-conservateur à la Chambre des Communes. Son état de santé et son "âge avancé" sont les principales raisons apparentes qu'il donne pour motiver sa retraite. Mais ce ne sont évidemment que des prétextes aux- quels nul de ceux qui savent lire entre les lignes n'ajoute foi. Comme il l'écrit lui-même, sa santé n'est tout de même pas inquiétante. Les médecins qu'il a consultés lui ont simplement recommandé de ne pas surtaxer ses forces, de se ménager. Quant à son âge, 65 ans, cela semble de sa part ironie de l'alléguer comme une cause d'incapacité le rendant impropre à sa tâche de chef. Est-il donc si inférieur à M. Louis St-Laurent qui, sans erreur, n'est pas plus jeune que lui et qui néanmoins s'approprie à devenir — s'il est choisi au congrès du 5 août — chef de son parti et premier ministre du Canada? MacKenzie King lui-même est encore premier ministre à 73 ans. Churchill qui l'a été jusqu'à la fin de la guerre et qui aspire à le redevenir est du même âge que M. King.

Il y a sûrement pour déterminer le départ de M. Bracken d'autres causes, plus sérieuses, telles que, peut-on supposer, des dissensions possibles entre lui et certains de ses collègues ou partisans, au sujet du programme et du nom qu'il a imposés au parti, etc., questions qui seront soumises au prochain congrès conservateur en même temps que le choix d'un nouveau chef.

TRIBUNE LIBRE

J'ai payé deux dollars

C'est le montant que j'ai dû verser au greffier de la ville de Rimouski, et qui m'a appris qu'il y a certains règlements de la circulation qui doivent maintenant être observés.

Une petite carte jaune placée sur la vitre de devant de mon auto, portant l'inscription "Service de police, Rimouski", m'invitait hier à m'adresser au Bureau de la Circulation, à l'Hôtel-de-Ville, dans un délai de 48 heures, soit entre 9 h. et midi et de 2 à 4 h. p.m., parce que j'avais eu la malencontreuse idée de stationner mon auto devant une entrée de cour.

Le Greffier semblait heureux de me dire que l'amende était de deux dollars, d'autant plus que ma carte portait le numéro 262, ce qui veut dire que la Ville s'est enrichie d'une somme assez rondelette depuis que ces cartes ont été imprimées.

N'allez pas croire que j'étais offensé ou mécontent, bien au contraire, j'étais très content puisqu'enfin, me disais-je, je pourrai sortir de ma cour sans qu'il y ait quelque véhicule qui me barre le chemin, car à ce point

Chronique de France

par René Balbaud
de la British United Press

Remise au Colonel Dollard Ménard

Attaché militaire auprès
de l'ambassade du Canada à Paris,
de son portrait, exécuté par
Emile Baes

Le peintre belge Emile Baes a voulu consacrer par son talent la gloire du héros du raid sur Dieppe, le colonel Dollard Ménard, en fixant sur toile les traits à la fois énergiques et souriants de l'ancien chef des Fusiliers Mont-Royal.

Aussi dans l'atelier très parisien de l'artiste belge, boulevard Murat, se trouvait réunie l'élite du Paris militaire, politique, littéraire et artistique. L'armée française avait tenu à témoigner son admiration pour celui qui suit mener un combat — et quel combat! — jusqu'à ce que son extraordinaire résistance physique fut terrassée par cinq blessures, reçues coup sur coup, en envoyant le chef d'état-major général de l'armée, le général Revers, la représenter. L'armée américaine était présente également en la personne du colonel Manhart, qui s'était converti de gloire lors de la création de la tête de pont d'Anzio. La vie politique intense qui tient en haleine la plupart de ceux qui détiennent les leviers de commande du pays les ayant retenus, ils étaient représentés par Maurice Sarraut, et même la lointaine Ethiopie s'était fait représenter par son ministre plénipotentiaire.

Très aimable pour tous ses hôtes, le grand maître belge allait de l'un à l'autre, annonçant l'arrivée prochaine de madame Vanier, l'ambassadrice la plus appréciée de tous les amis du Canada. De nombreux membres de l'ambassade avaient apporté au colonel Ménard et à l'élégante et charmante madame Ménard le témoignage de leur sympathie.

Emile Baes était bien, d'ailleurs, le grand peintre capable de rendre par son pinceau vigoureux les traits de l'attaché militaire canadien. L'excellent portrait exposé retenait l'admiration de tous, tant pour sa ressemblance que pour sa belle facture. De nombreuses toiles donnaient par ailleurs une idée de l'éclectisme de l'artiste dont la réputation s'est faite autant par ses nus à la musculature puissante et réaliste que par ses remarquables portraits.

Emile Baes doit vraiment être remercié d'avoir mis son talent au service de la valeur d'un colonel Ménard.

Voici la liste des candidats officiels mis en nomination dans nos comités du Bas St-Laurent et de la région du Golfe:

RIMOUSKI.— Alfred Dubé (U.N.), Arthur Gendreau (L) et Antoine Pelletier (U.E.).

MATANE.— L'hon. Onésime Gagnon (U.N.), Donald McDonald (L) et Adrien Thibault (U.E.).

MATAPEDIA.— Philippe Cossette (U.N.), Fernand Dionne (L) et Gérard Gagnon (U.E.).

BONAVENTURE.— Henri Jolicoeur (U.N.), André Dubé (L) et Eug. Grenier (U.N. Ind.).

GASPE-SUD.— L'hon. Camille Pouliot (U.N.), Médéric Delorme (L) et J.B. Lavoie (U.E.).

GASPE-NORD.— Alphonse Pelletier (U.N.), J. Robert Lévesque (L) et J.C. de l'Étoile (U.E.).

ILES-DE-LA-MADELEINE.— Honoré Langlais (U.N.), Lionel Gaudet (L) et Priscille Beaulieu (U.E.).

RIVIERE-DU-LOUP.— L'hon. Léon Casgrain (L.), Honoré Gagné (U.N.) et Marc Rioux (U.E.).

TEMISCOUATA.— André Pelletier (U.N.), A. Beaulieu (L) et Antonio Migeault (U.E.).

SAGUENAY.— Pierre Ouellet (U.N.), Laurent Brisson (U.N. Ind.), Paul-Emile Thériault (L.), Ovide Gagnon (U.E.) et Joseph Gauthier (U.N. Ind.).

CHARLEVOIX.— Dr Arthur Leclerc (U.N.), Emile Boivin (L), Germain Bégin (U.E.) et G.S. Harvey (U.N. Ind.).

A la suite de la mise en nomination qui eut lieu à l'hôtel de ville mercredi après-midi, à 2 h., les trois candidats qui brignent les suffrages dans notre comté, M. Alfred Dubé, U.N., M. Arthur Gendreau, libéral, et M. Antoine Pelletier, créditiste, tirèrent chacun de grandes assemblées à des endroits différents de la ville: M. Dubé à l'Aréna (avenue Rouleau), M. Gendreau à l'Aréna (rue St-Jean-Baptiste) et M. Pelletier du haut d'un balcon du restaurant "Royal Sweet" dans la rue de l'Évêché. Chaque parti avait un haut-parleur pour permettre à son candidat et à ses orateurs de se faire entendre le plus loin et le plus fort possible par les gens groupés ou disséminés dans les rues. Ce fut un beau tintamarre, les voix amplifiées des orateurs s'entre-croisant et s'entretenant tout à fait (selon les caprices des haut-parleurs) au point d'être totalement inintelligibles, à moins que les auditeurs fussent assez proches de l'épicentre d'où jaillissaient les sons tonitruants. Pendant ce temps, calmes, ironiques, amusés, sourire aux lèvres, les électeurs et électrices se baladaient aux alentours, allant et venant, passant d'une assemblée à l'autre, sans comprendre grand-chose aux harangues que les orateurs s'époumonaient à lancer de leurs plus ou moins éblouissants gosiers, et cela jusqu'à ce que la pluie forçât un peu tout le monde à s'en aller, bien que certains orateurs persistaient encore à garder le crachoir. Contrairement aux assemblées électorales du temps jadis, le vacarme ou le tapage ne venait pas de la foule; les orateurs y pourvoyaient, seuls, de leur débordante éloquence, soutenue, fortifiée, accrue et gâchée par les haut-parleurs en fonction concurrente et simultanée.

de vue je me suis toujours considéré comme un privilégié, devant attendre parfois dix ou vingt minutes avant que le propriétaire vienne déplacer son camion ou son auto pour me permettre de sortir de chez moi ou d'y entrer. Pour une améloration, c'en est une qui sera appréciée de plusieurs et principalement des abonnés du Progrès du Golfe qui liront cette petite note, puisqu'ils pourront économiser deux dollars, soit le prix de deux ans d'abonnement à ce journal.

J. M. Lapalice.

LES DEUX REMEDES

Le docteur (à son client).—Contre les rhumatismes, il n'y a que deux choses à faire.

Le patient.—Lesquelles?

Le docteur.—La première consiste à se résigner en souriant.

Le patient.—Hum! et la seconde?

Le docteur.—La seconde consiste à se résigner sans sourire.

Deux familles nombreuses

Le village de Baie Saint-Paul, au pays de Charlevoix, l'une des plus vieilles agglomérations durables de la province, vient de commémorer par des fêtes splendides le 250e anniversaire de l'érection de sa première église, construite en 1698 sur les bords de la rivière du Gouffre. Les manifestations religieuses et civiles qui ont duré trois jours ont été principalement consacrées à rappeler le souvenir des pionniers de la localité, entre autres les familles Tremblay et Simard, dont la descendance fort nombreuse est disséminée partout dans l'Amérique du Nord. Un comité spécial chargé de la préparation des fêtes s'est occupé de convoquer à Baie Saint-Paul pour la circonstance tous les Tremblay et Simard du Canada et des États-Unis.

Il est évident que tous les Tremblay n'ont pu répondre à cet appel, car ils sont au nombre de 16,000 en notre pays et en Nouvelle-Angleterre, tandis que le nombre des Simard n'est pas de moins de 30,000. Remarquons toutefois que c'est la famille Gauthier qui compte en Amérique du Nord le plus de sujets, soit 58,000.

Le premier ancêtre de la famille Tremblay au Canada fut Pierre, cultivateur, baptisé en 1626, fils de Gilbert Tremblay et de Jeanne Colguet, évêché de Chartres, ancienne province du Perche, qui se maria à Québec le 2 octobre 1657 avec Ozanne Aubon, fille de Jean et d'Helène Lecourde, de Saint-Pierre-Avant, évêché de La Rochelle, en Anjou. Ils eurent quatre fils, Pierre, Michel, Louis et Jacques, et c'est d'eux que descend la lignée des Tremblay.

Quant à la famille Simard, son premier ancêtre fut Noël, baptisé en 1636, fils de Pierre Simard et de Suzanne Durand, de Beaumoy, évêché d'Angoulême, dans l'Angoumois. Il épousa, le 22 novembre 1651, à Châteaue-Richer, Madeleine Racine, fille d'Etienne et de Marguerite Martin. Il mourut à Baie Saint-Paul, où il s'était établi, le 21 juillet 1715. Sa femme lui donna six enfants, tous des garçons, dont les descendants sont particulièrement nombreux dans les comtés de Charlevoix, Saguenay et Lac Saint-Jean. Le dictionnaire généalogique des familles de Charlevoix et du Saguenay, dont l'auteur est le frère mariste Elou Girard, compte exactement trente-neuf pages sur deux colonnes chacune consacrées à la seule nomenclature des Simard de cette région.

GEO.

Mise en nomination de 311 candidats

311 candidats se sont inscrits officiellement dans les bureaux de présentation, mercredi après-midi, pour briguer les suffrages de leurs concitoyens dans les 92 comités de la province: 91 partisans de l'Union Nationale, 92 libéraux, 91 représentants de l'Union des Électeurs (créditistes), 7 C.C.F. et 9 autres, indépendants, etc. La seule circonscription où l'Union Nationale n'a pas mis de candidat est le comté de Québec, où se présente M. René Chalouit comme indépendant contre M. Horace Philippon, libéral.

Voici la liste des candidats officiels mis en nomination dans nos comités du Bas St-Laurent et de la région du Golfe:

RIMOUSKI.— Alfred Dubé (U.N.), M. Tessier, lib., 7409

M. Tessier, lib., 6989

M. Thériault, B.Pop., 900

Majorité Dubé sur M. Tessier 1470

MATANE

Hon. Onésime Gagnon, U.N., 8.884

C. Dufour, lib., 4.551

E. Dionne, B.Pop., 321

Majorité Gagnon sur M. Dufour 4.130

MATAPEDIA

Ph. Cossette, U.N., 5.051

Fern. Dionne, lib., 4.370

Chs. Castonguay, B.Pop., 1.547

David Ratté 206

Majorité Cossette sur M. Dionne 681

BONAVENTURE

Henri Jolicoeur, U.N., 5.908

Chs.F. Guité, lib.Ind., 4.553

Dr Alvarez St-Laurent, lib. officiel 1.656

Armand Maltais, B.Pop., 1.258

Maj. Jolicoeur sur M. Guité 1.415

GASPE-NORD

Alph. Pelletier, U.N., 3.196

Perrault Casgrain, lib., 2.609

Leclerc 1.904

Côté 753

Maj. Pelletier sur M. Casgrain 539

GASPE-SUD

L'hon. Camille Pouliot, U.N., 2.602

maj. d'env. 2000 voix.

ILES-DE-LA-MADELEINE

Honoré Langlais, U.N., 2092

Lebourdais, lib., 1678

Maj. Langlais 414

RIVIERE-DU-LOUP

L'hon. Léon Casgrain, env. 1100

voix de majorité.

TEMISCOUATA

André Pelletier, U.N., 3584

J.A. Beaulieu, lib., 2160

Lucien Deschênes, B.Pop., 46

Maj. Pelletier sur M. Beaulieu 1124

Élection générale du 8 août 1944, suivie de l'élection du 24 août dans Charlevoix-Saguenay, donna à l'Union Nationale 18 comités, au parti libéral 30, au Bloc Populaire 1. Les deux autres comités élurent l'un un C.C.F. et l'autre un indépendant (René Chalouit).

Mort de M. Emile Santerre

M. Emile Santerre, entrepreneur, menuisier bien connu, frère de feu Ferdinand Santerre, est décédé mercredi à l'hôpital St-Joseph, à la suite d'une brève maladie. Il était âgé de 57 ans. Lui survivent son épouse (Martha Pronetto) et cinq enfants: Roger, Guy, Denis, Collette et Denise. Ses funérailles auront lieu à la cathédrale samedi à 9 heures.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

L'ami de la maison. — Hé bien! aimistu ton nouveau petit frère? Toto. — Ce n'est pas un petit frère... C'est une sœur. L'ami. — Ton père m'a dit ce matin que c'est un garçon!

Toto. — Moi je sais que c'est une fille parce que, ce matin, j'ai vu qu'on lui mettait de la poudre.

DERNIERE HEURE

Les députés de Terrebonne ont voté hier en faveur de l'annexion au Canada par une majorité d'environ 700 voix.

A Sainte-Anne de la Pointe-au-Père

A mesure qu'approche la fête de sainte Anne, les pèlerins et les pèlerinages se multiplient au Sanctuaire de la Pointe-au-Père. La semaine du onze au dix-sept juillet fut particulièrement active; trois pèlerinages furent organisés: l'un de Baie des Sabres, accompagné de M. l'abbé Euclide Grand, avec à sa tête M. l'abbé Gérard Côté, et l'autre de Ste-Odile-sur-Rimouski; sans parler de nombreux groupes venus d'un peu partout.

Le pèlerinage de Ste-Odile mérite une mention bien particulière, car il comprenait plusieurs centaines de pèlerins. Il était sous la direction du zélé curé de la paroisse, M. l'abbé Omer d'Amour, V.F., et de M. l'abbé Arthur Parent, eccl. Messe, procession, sermon par le R. Père LeGarff, C.J.M., salut et vénération de la Sainte Reine qui succéderont dans l'ordre ordinaire que favorisera un temps idéal.

La paroisse de Ste-Blandine se prépare à nous venir le vingt-quatre juillet.

Et maintenant ce sont les préparatifs immédiats de la fête de sainte-

Anne qui accaparent toutes les activités.

Son Excellence Mgr l'Archevêque a bien voulu nous assurer de sa présence à nos fêtes. Ce sera la première fois que les circonstances lui permettront d'y présider depuis son élévation à l'archépiscopat, et rien ne sera négligé pour que les fêtes en reçoivent un regain d'éclat et de ferveur.

Le grand reposoir se dresse déjà sur le terrain de récréation du Pénitenciel Saint-Joseph. M. le curé de la Cathédrale nous assure que, selon la tradition établie depuis déjà une dizaine d'années par Son Excellence Mgr Georges Courchesne en personne, un beau groupe de pèlerins viendra à pied de Rimouski pour se joindre à la procession aux flambeaux du dimanche soir, 25 juillet. Ce groupe des maintenant y pense et se prépare à coopérer aussi efficacement que possible à la glorification de notre bonne sainte Anne les vingt-cinq et vingt-six juillet prochains.

(Communication du R. Père J.M. Courtois, C.J.M.)

Sentences du Magistrat de District

(Semaine du 12 au 17 juillet)

La Ville de Rimouski a fait condamner deux individus, sous une accusation de vagabondage, à payer chacun \$3.00 d'amende et les frais. Le premier des deux a été condamné de Nazareth. Ce dernier, sans argent, est en prison pour dix jours.

De son côté, le C.N.R. a traduit deux vagabonds arrêtés dans la gare de Priceville et obtenu contre eux une sentence de \$3.00 d'amende et les frais. Sans argent, les deux individus sont en prison pour dix jours. Le premier des deux a donné son adresse: Berthier en bas, et l'autre: St-Jean d'Irville.

Un jeune homme de Mont-Joli, pour empiètement sur le terrain du C.N.R., en se promenant sur le quai de la gare en bicyclette-moteur, a payé \$10.00 d'amende et les frais.

Un sexagénaire qui avait été renvoyé pour son procès aux prochaines assises criminelles a décidé de plaider coupable d'une offense contre les mœurs, et il a été condamné à trois ans de pénitencier.

Miss Wanda Lee gagnante d'un voyage en Gaspésie

New-York. — Wanda Lee, jolie blonde de 28 ans, fille d'un ingénieur d'Oklahoma, est devenue, le 19 juillet, "Miss Photographie Horizons of 1948", en se classant première dans un concours national de télévision qui eut lieu sous les auspices du réseau de télévision Dumont.

Un des nombreux prix qui seront décernés à Miss Lee est un voyage à Montréal, à Québec et dans la Gaspésie, voyage offert par la U.S. Camera Magazine, instigateur d'une tournée de photographie en Gaspésie sur les lignes du Canadien National. Les membres du "Gaspé Camera Tour" quitteront Montréal dimanche soir, 25 juillet, pour une tournée de douze jours en Gaspésie. Le groupe sera accompagné par M. Morris Harkness, photographe du New-York Sun, et de M. W.H. Robinson, gérant du service de photographie du Canadien National.

Une journée agricole de la compagnie Massey-Harris à Rimouski

Jeudi le 15 juillet 1948, avait lieu à Rimouski une journée agricole donnée par la compagnie Massey-Harris, Ltee, dont notre concitoyen M. J.-Art. Raymond est l'organisateur et l'agent général pour cette partie-ci du territoire des provinces maritimes. Cette journée réunissait 150 personnes dont tous les revendeurs de la Compagnie accompagnés des cultivateurs les plus en vue de chacun leur territoire. A cette occasion, la Compagnie avait envoyé des représentants officiels du bureau-chef afin de donner encore plus d'éclat à ces assises et parmi eux l'on remarquait: le gérant des Provinces Maritimes, M. Geo. F. McAllister, le gérant du crédit M. C.A. Bette, le promoteur des ventes M. John Ford, le promoteur des ventes M. John Bette, le caissier M. J. Lutes et l'assistant-chef du département des pièces de rechange M. B. Withelock.

L'avant-midi se passa agréablement et, dès l'ouverture, M. J.-Art. Raymond souhaita la bienvenue à tous donnant les détails de la journée. Ensuite le gérant M. McAllister par ses paroles éloquentes mit chacun à son aise de profiter de ces démonstrations afin que chacun rapporte chez lui des connaissances supplémentaires et surtout un amour plus grand de la terre que notre Compagnie s'efforce de rendre plus attrayante en fournissant aux cultivateurs plus de facilité de la faire produire avec moins de labeurs. L'avant-midi se passa très vite puisque M. J.-Art. Raymond de St-Léon le Grand intéressa tous ses auditeurs au plus haut point en donnant des détails très précis et très instructifs sur la merveilleuse trousse Massey-Harris.

Ensuite, M. Emile Desjardins, de St-Félicite, nous expliqua le nouveau congélateur Massey-Harris qui est appelé à rendre de si grands services à nos cultivateurs. Depuis l'électrification rurale nos fermiers peuvent maintenant conserver les aliments frais, viande, poissons, légumes et fruits. De plus, on nous a prouvé que l'entretien d'un congélateur Massey-Harris est d'un prix presque négligeable et c'est ce qui le rend si populaire.

L'item suivant fut l'explication courte mais concrète du superbe nouveau centrifugeur Massey-Harris par notre organisateur M. J.-Art. Raymond. Pas de mécanisme inutile dans ce nouveau modèle. Pas de roue d'allumage du tout, seulement un moteur électrique et une tige pour le bol, donc pas d'usure et presque pas de réparation. C'est une merveille de simplicité et d'efficacité.

M. David Rioux, de St-Eusebe, nous donna aussi de sages conseils sur l'utilité de l'eau courante sur une ferme par l'emploi du système d'eau par pression.

Et l'avant-midi se termina par un très bon goûter servi à l'Ecole d'Agriculture par la compagnie Massey-Harris, qui avait à cette occasion loué les services de la Pâtisserie Ste-Thérèse de Rimouski.

Plusieurs photographies furent prises après le dîner par le Studio des Amateurs et quelques autres qui assistaient à cette magnifique journée.

L'après-midi débuta par une démonstration d'une chargeuse hydraulique dont les détails furent donnés par M. Albert Belzile, de St-Clement, Qué. Il nous prouva qu'une infinité de travaux peuvent ainsi se faire avec une chargeuse et augmenter ainsi les revenus de la ferme. Tous les invités furent très intéressés par le fonctionnement de cette machine.

C'est alors que tous les invités furent dirigés dans un champ de l'Ecole d'Agriculture où ils virent la nouvelle faucheuse no 10 sur la merveilleuse petite tracteur "Pony". Une autre dé-

M. Paul Hubert élu président

Duchesnay 16, (Spécial) M. Paul Hubert, inspecteur régional de Rimouski, a été réélu, pour un troisième terme consécutif, le 14 juillet, comme président de l'Association professionnelle des Inspecteurs d'écoles catholiques de la province de Québec.

Les autres membres du conseil exécutif de l'Association professionnelle des Inspecteurs d'écoles catholiques de la province sont: M. C.A. Shaffer, vice-président; Lionel Allard, secrétaire (réélu), et M. Léopold Poulin, assistant-secrétaire (réélu). Cinq directeurs ont été nommés; ce sont: MM. Etienne Desjardins, Charles-E. Lapointe et A.-H. Tremblay (réélu).

L'association professionnelle des Inspecteurs d'écoles catholiques de la province de Québec groupe tous les inspecteurs de la province sans exception. En effet, les six derniers inspecteurs qui ne faisaient pas partie de cet organisme y sont entrés, mardi. Le conseil exécutif nommé, mercredi soir, restera en fonction durant l'année scolaire de 1948-49. Le Révérend Père Albert, capucin, propagandiste des Travaux manuels, au Département de l'Instruction publique, M. Omer-Jules Desaulniers, inspecteur-gé-

néral des Ecoles primaires, et M. Michel Savard, assistant inspecteur-général des Ecoles primaires, ont assisté à la séance de mercredi soir, exclusivement consacrée aux intérêts de l'Association professionnelle des Inspecteurs d'écoles catholiques de la province de Québec. MM. Desaulniers et Savard sont membres honoraires.

A la suite d'études faites, depuis deux ans, par le Comité des Recherches pédagogiques de l'Association professionnelle des Inspecteurs d'écoles catholiques de la province de Québec, les membres ont émis le vœu que le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique étudie l'opportunité de créer un Service technique d'Orientation scolaire, service qui relèverait du Département de l'Instruction publique. Ce vœu, émis en termes plus élaborés, sera transmis à qui de droit. Ajoutons que l'association a décidé de porter à \$300.00 la somme que tout membre recevra à la mort de son épouse ou que l'épouse de tout membre pourra réclamer, à la mort de son époux.

Les "Vampires" à Mont-Joli

Six avions "Vampires" de la R.A.F., les premiers avions thermopropulsés à traverser l'Atlantique, sont arrivés à Mont-Joli, vendredi, 16 juillet. Ces avions, qui font une envolée de bonne entente au Canada et aux Etats-Unis, avaient quitté Goose Bay, Labrador, le matin, vers 8 heures. Ils firent leur plein d'essence à Mont-Joli avant de se rendre à Dorval, où ils arrivèrent sur la fin de l'après-midi. De Montréal, l'escadrille s'est rendue à Trenton, Ont., une des bases principales du C.A.R.C., où elle a participé à un pageant aérien.

Cette visite de courtoisie se poursuivra aux Etats-Unis, où les "Vampires" participeront à l'inauguration du nouvel aéroport international d'Ellewell, près de New-York, et aux pageants aériens de l'Exposition internationale aérienne des célébrations du jubilé d'or de New-York.

Suicide manqué

Omer Bouchard, de Sayabec, a tenté de se suicider, vendredi dernier, en sautant d'un train de l'Express Maritime qui venait de quitter Halifax. La police rapporte que Bouchard franchit une vitre pour se jeter hors du wagon. Le train filait à ce moment en direction de Newcastle. Bouchard fut transporté à l'hôpital de l'endroit, où les autorités considèrent son état comme très sérieux. Outre de nom-



TABLE POUR DACTYLOGRAPHIE Une aide précieuse pour le bureau. Munie d'une tablette mobile à droite pour les documents à copier.

L'IMPRIMERIE GILBERT, LTEE Imprimeur — Libraire Tous articles de bureau

Un qui y était.

breuses contusions, il s'est infligé de graves blessures à la tête.

Au Couvent de Cacouna

Le Couvent de Cacouna, dirigé par les Soeurs de la Charité de Québec, ouvrira ses portes mercredi, le 8 septembre prochain. Les élèves qui désirent obtenir leur admission, comme pensionnaires, sont priés d'en faire la demande avant le 15 août.

A noter qu'on y enseigne les sciences de la 1ère à la 12e année inclusivement, le piano à tous ses degrés, la dactylographie et la sténographie.

Noyade à Rivière-Métis

Un jeune homme de Ste-Angele, ex-céve de l'Académie des Frères du Sacré-Cœur de Rimouski, Pierre-Paul Gagné, âgé de 16 ans, s'est noyé accidentellement vendredi après-midi, en se baignant dans la rivière Métis. Le corps fut repêché peu de temps après, mais c'est en vain que le Dr René Lepage, de Mont-Joli, pratiqua la respiration artificielle. Il était le fils de M. et Mme Pierre Gagné (Marie-Louise Jean).

ARRÊTE VITE LE MAL DE TÊTE

ASPIRIN

12 comprimés... 15c
24 comprimés... 25c
100 comprimés... 75c

LE VÉRITABLE ASPIRIN EST MARQUÉ COMME DECI

Le NETTOYAGE de

maintenue, de paletots, de complets, de costumes (laine et tweed) et de tentures est strictement garanti par

SANITONE

Tél. 564, — 318 rue St-Germain RIMOUSKI, P.Q.

'POUR CETTE "SECONDE REPRISE" — FAITES UNE PAUSE POUR VOUS RAFRAÎCHIR



Coca-Cola Coke

5¢ Plus 2¢ taxe de guerre et ordonnances

Demandez-le d'une façon ou de l'autre—les deux marques déposées veulent dire la même chose

Embouteilleur autorisé de Coca-Cola sous contrat avec Coca-Cola Ltd.

ROYAL BOTTLING WORKS

MONT-JOLI Téléphone 174

Le voici! Venez le voir!

LE NOUVEAU PORTATIF ROYAL...

aux touches conformées!

Elles épousent la forme de vos doigts!

LIBRAIRIE ROMEO BLAIS

62 avenue de la Cathédrale — RIMOUSKI

AIR - RIMOUSKI LIMITEE

RIMOUSKI, P. Q.

Voyagez par avion

RAPIDITE — CONFORT — SECURITE

SERVICE DE TRANSPORT AERIEN DE PREMIER ORDRE!

DESSERVANT TOUS LES CENTRES DE LA COTE NORD, LA GASPESIE, L'ILE D'ANTICOSTIE ET LE BAS ST-LAURENT

AVIONS MODERNES — PERSONNEL D'EXPERIENCE — POSTES DE RADIO — SERVICE DE PASSAGERS ET DE FRET A L'ANNEE

Pour renseignements — Signalez RIMOUSKI : Tél. : 789 OU

Consultez nos agents à Baie-Comeau, Forestville, Rimouski, Matane, Ste-Anne-des-Monts, Gaspé, Port Menier.

Rimouski Airlines, Ltd.

RIMOUSKI, P.Q.

NOUS AVONS FAIT UN MERVEILLEUX SEJOUR... JE SUIS ÉTONNÉ QUE VOS PRIX SOIENT SI MODIQUES!

ON POURRAIT CHARGER PLUS CHER, BIEN SÛR, MAIS NOUS AIMONS MIEUX QUE LES GENS NOUS REVIENTENT L'ANNEE SUIVANTE!



LES TOURISTES APPRÉCIENT UN TRAITEMENT ÉQUITABLE... FAITES EN SORTE QU'ILS VEUILLENT REVENIR AU CANADA:

BRASSERIE BOSWELL

La Politique fédérale

par la British United Press

Grâce au règlement du différend entre les chemins de fer canadiens et leurs employés, un véritable désastre national a pu être évité cette semaine à Ottawa. La menace de grève a été arrêtée à la 11e heure, par le ministre du travail, C. D. Fry, Mitchell. Les 18 fraternités internationales et la fraternité canadienne des employés de chemins de fer ont accepté une augmentation horaire de 17 cents, alors que leur demande originale était de 35 cents l'heure.

La publication de la nouvelle de l'entente a été faite au moment même où l'on se préparait, d'un bout du pays à l'autre, à faire face aux problèmes causés par la grève. Les chemins de fer avaient même déjà imposé un embargo sur l'expédition des produits périssables et du bétail au Canada. Les expéditions de charbon des Etats-Unis furent arrêtées, les compagnies productrices de charbon craignant que leur matériel roulant fût immobilisé au Canada si la grève se produisait.

Même les touristes ressentirent l'effet des préparatifs, plusieurs des grands hôtels du pays, y compris le somptueux Château-Laurier, à Ottawa, leur ayant demandé de quitter les lieux.

La situation devint de plus en plus grave jusqu'à tôt mercredi après-midi, lorsque le ministre du travail Mitchell sortit d'une séance du cabinet et, le sourire aux lèvres, déclara aux journalistes: "Il n'y aura pas de grève".

A mesure que la nouvelle se répandit dans tout le pays, les grands systèmes ferroviaires recommencèrent aussitôt à fonctionner et retrouvèrent bientôt leur activité normale. Les touristes s'engouffrèrent de nouveau aux hôtels, l'embargo sur les produits périssables fut levé et les horaires réguliers des trains furent remis en vigueur.

Dans son bureau des édifices du parlement, le premier ministre King exprima, avec soulagement, l'impression de toute la population. "Je me sens considérablement soulagé", dit-il.

Frank H. Hall, président du comité de négociation des 18 fraternités internationales, a déclaré que le chiffre de 17 cents avait été le plus bas qu'ils avaient accepté d'étudier au cours des négociations. Les unions, dit-il, avaient considéré la possibilité d'une grève et avaient décidé de faire "l'offre finale".

La Politique Internationale

par Maurice Dagenais
de la British United Press

Après avoir combattu avec les Russes pour écraser l'Allemagne, il semble actuellement que nous soyons à la veille de combattre les Russes pour sauver les Allemands.

La situation se complique de plus en plus dans la capitale allemande et un dénouement ne peut plus guère tarder.

Les Russes projettent de chasser les Alliés de Berlin et les trois puissances occidentales ont déclaré péremptoirement qu'elles maintiendront leurs positions et que seule la guerre pourrait les déloger.

Les Alliés accusent les Russes de vouloir affamer les 2.000.000 Allemands dans les secteurs occidentaux de Berlin et de violer les accords internationaux réglementant l'occupation de la capitale du Reich. Les Russes prétendent que les Alliés ont manqué les premiers à leurs engagements par la division du Reich et refusant de lever le blocus qui pèse de plus en plus lourdement sur la capitale.

Il ne reste aux Alliés que la voie des airs pour assurer le ravitaillement de la population berlinoise et les Russes veulent pousser l'arrogance jusqu'à priver les Alliés de ce corridor aérien. Toutefois, une telle mesure dépasserait les bornes de la patience alliée. Le commandant américain a déclaré, en effet, sur un ton résolu que si les rouges prennent de telles mesures il pourra leur en cuire.

Certains observateurs cherchant une solution à la crise actuelle à Berlin ne voient que deux moyens à prendre: le recours à la force pour forcer le blocus et une conciliation avec Moscou. Ce dernier moyen ne semble guère praticable, car les Russes s'opposent à toute entente et cherchent avant tout à déloger les Alliés et à dominer entièrement l'Allemagne.

Les chefs politiques des trois puissances occidentales se consultent constamment sur les développements de la situation à Berlin et se préparent à prendre les mesures qui s'imposent pour ne pas permettre aux Russes de triompher dans cette guerre des nerfs qui menace de dégénérer en conflit armé.

Les experts estiment que la Russie n'est nullement en mesure de déclencher un conflit mondial et de faire face à une coalition des puissances occidentales. Néanmoins, elle possède une armée très nombreuse, peut-être la plus nombreuse au monde. Dans les pays d'occupation les soldats russes sont partout beaucoup plus nombreux que ceux de l'ouest.

Moscou n'en poursuit pas moins une politique d'arrogante agression, comptant peut-être pousser les Occidentaux à l'attaque pour, ensuite, livrer une guerre défensive qui lui offre des avantages à cause de l'immense territoire qu'occupent les Soviétiques.

Quoi qu'il en soit, les Américains restent déterminés à tenir le coup et à ne pas céder au chantage ni aux menaces moscovites.

Le différend entre l'est et l'ouest ne se fait pas sentir seulement en Allemagne mais aussi au Proche-Orient, où deux autres éléments de discorde s'ajoutent à la lutte idéologique entre le despotisme communiste et les démocraties occidentales.

En Palestine, le combat a repris avec plus de violence à l'expiration de la trêve d'un mois et le conseil de sécurité des Nations unies a dû prendre la mesure la plus énergique de son histoire en ordonnant aux Arabes et aux Juifs de cesser le feu sous peine de sanctions rigoureuses.

Le délégué russe a alors accusé l'Angleterre d'avoir créé la situation actuelle en Terre-Sainte et il a aussi accusé le médiateur des Nations unies de partialité en faveur des Juifs. De plus, le délégué russe et l'Ukraine se sont abstenus de voter en faveur de l'ultimatum aux Arabes.

Les Russes comptent maintenant exploiter le ressentiment arabe contre les Occidentaux pour les attirer dans l'orbite de l'Union soviétique.

Un tel développement serait un très dur revers pour les Alliés qui pourraient perdre leurs sources de pétrole très précieuses en temps de paix et essentielles en temps de guerre.

Par ailleurs, les communistes ont subi un très grand revers en Italie. A la suite de l'attentat dont fut victime le chef communiste italien, Palmiro Togliatti, les rouges ont décrété une grève générale et ont déclenché des émeutes qui ont coûté une quinzaine de pertes de vies et ont blessé plus de 500 personnes.

Toutefois, la grève fut un échec, car les ouvriers ont commencé à retourner au travail avant même que les chefs communistes annoncent la fin de la grève. Les rouges demandaient aussi la démission du gouvernement et réclamaient le pouvoir.

Loin d'obtenir le pouvoir, les rouges ont essuyé un autre coup au parlement.

En effet, le premier ministre de Gasperi a annoncé que le gouvernement italien présentera une loi pour interdire les grèves dans le pays. Le gouvernement visait particulièrement les grèves politiques dont se servent les communistes pour causer du désordre social pour renverser le gouvernement et tenter de s'emparer du pouvoir à la faveur du malaise qu'ils créent eux-mêmes.

Noces d'or

M. et Mme J.-C. Beaudet, de Mont-Joli, ont célébré, en fin de semaine, leur cinquantième anniversaire de mariage. De belles manifestations ont eu lieu à cette occasion, entre au-

tres un banquet qui a réuni plus de 80 convives au "Bee-Fin" de Ste-Luce, dimanche soir. Ces agapes se sont terminées par une soirée. Les jubilaires sont le père et la mère de M. C.-B. Beaudet, président de la Chambre de Commerce de la Province.

Inventions nouvelles

M. J.-B. Côté, procureur de brevets à Rimouski, nous communique quelques renseignements au sujet d'inventions nouvelles brevetées récemment, par son intermédiaire, et qui méritent d'être connues. Voici les plus intéressantes:

a) Une règle combinée pour compter et tracer les coupes d'angles dans les charpentiers. Cette règle peut remplacer l'équerre. Elle est si simple et si précise qu'un simple apprenti sans expérience peut, avec cette règle, tracer toutes les coupes d'une charpente et avec autant de précision qu'un vieux charpentier... L'inventeur en est M. Charles Lepage de Sillery.

b) Une clef (wrench) à rochet pour serrer et desserrer les écrous. Cet outil agit dans les deux sens. Sa versatilité le rendra d'une grande utilité aux mécaniciens. L'inventeur en est M. Arthur Lévêque, de St-Uric, comté de Matane.

c) Emporte-pièces. Quoique très petit, cet outil possède une puissance perforante inconnue dans les outils du même genre, en usage jusqu'ici. L'inventeur en est M. Antoine Gagnon, de Petite-Matane.

d) Une bonne nouvelle pour les inventeurs nous arrive d'Angleterre. Dans le but d'encourager les inventeurs de l'Empire et de favoriser les découvertes, le gouvernement britannique a créé une corporation pour acheter et exploiter les inventions qui ont de la valeur et que leurs auteurs pauvres ne peuvent exploiter eux-mêmes, faute de capitaux. La corporation aura à sa disposition un capital roulant de 20 millions de dollars.

C'est un signe que l'on commence à prendre conscience du rôle important joué par les inventeurs dans le développement de l'industrie. N'est-ce pas les inventeurs qui procurent au public cette multitude de nouveautés qui rendent la vie plus agréable, les tâches moins lourdes, qui alimentent des milliers d'usines? Il n'y a pas assez d'inventeurs pour fournir au public les nouveautés qu'il réclame sans cesse.

Chaque invention entraîne d'autres inventions. Ainsi, sans l'automobile, on n'aurait peut-être jamais inventé ce dispositif merveilleux qui agit à distance pour ouvrir les portes de garages. On dirait un conte de fée.

En approchant de son garage, l'automobiliste n'a qu'à appuyer sur un bouton placé sur son tableau de contrôle (dash) pour faire ouvrir la porte de son garage et allumer les lumières à l'intérieur. Sur pression du bouton, un rayon silencieux est projeté à travers l'espace et capté par un microphone placé à l'intérieur du garage. Il passe ensuite à une boîte de contrôle qui amplifie et l'envoie à un moteur qui entre en mouvement instantanément et qui ouvre la porte du garage.

Le même dispositif ferme la porte et éteint les lumières, lorsque la voiture sort du garage.

Ste-Odile-sur-Rimouski

Pèlerinage. — Le pèlerinage annuel des paroissiens de Ste-Odile eut lieu au sanctuaire de Pointe-au-Père le 14 juillet. Près de 100 pèlerins accompagnèrent leur curé M. l'abbé Omer D'Amours, v.f., qui chanta la messe au sanctuaire. Le chant fut exécuté par la chorale des enfants de Marie et des dames de la sainte Famille. A l'issue de la messe, il y eut procession à l'extérieur de l'église. Le salut du Saint-Sacrement mit fin aux exercices pieux des pèlerins.

Conseiller élu. — Lundi, ont eu lieu les élections pour le choix d'un troisième conseiller. Il y avait eu lutte entre MM. Antoine Lauzier et Denis Duchêne. Ce dernier l'emporta sur son adversaire par 11 voix de pluralité, pour le siège No 6. On se souvient que, la semaine dernière, lors de la mise en nomination, MM. Omer Canuel et Rémi Morissette furent élus par acclamation.

Base-ball. — Le club de Ste-Odile, qui joua dimanche dernier, contre le club de St-Anaclet, a gagné par le pointage de 11 à 5.

Lacordaire. — La paroisse a pris part à la parade des chars allégoriques organisée à l'occasion du congrès diocésain des abstinents à Rimouski. Le char, organisé par Ste-Odile, symbolisait la "mère moderne".

Ordination. — Environ cinquante paroissiens se rendront à Baie-Comeau, dimanche, à l'occasion de l'ordination sacerdotale de M. l'abbé Arthur Parent, enfant de la paroisse, qui sera élevé à la prêtrise par Son Exc. Mgr. Napoléon Labrie. Le lendemain, jour de la fête de sainte Anne, M. l'abbé Parent célébrera sa première messe à l'église de Ste-Odile. Le banquet de circonstance, qui groupera tous les parents et intimes de la famille, sera donné au couvent des Soeurs du St-Rosaire de Rimouski.

Le travail reprend à Price

Priceville. (PC) La vague de dépression, qui a frappé les 3.000 habitants de cette petite ville, alors que leur grande scierie devenait la proie des flammes il y a six semaines environ, a pratiquement été surmontée.

La plupart des employés, qui comptent sur un emploi étival au moulin, se trouveront sans travail au lendemain du feu survenu le 2 juin dernier; mais depuis cette date, un autre moulin a été transporté ici et un subside a été accordé en vue de faire les réparations d'un barrage, ce qui indique que le travail a repris de plus belle.

M. Lionel Pinel, gérant de la Caisse populaire (Union de Crédit) de Priceville, a décrit ces conditions présentes dans le but de corriger un rapport de la Presse Canadienne, datée du 5 juillet, disant que l'Union de Crédit se trouvait dans une situation précaire à la suite du feu et du chômage qui en était résulté.

M. Pinel a déclaré que l'Union de Crédit avait cessé durant un certain temps à consentir des prêts, mais que les fonds avaient augmenté de \$4.000 depuis le feu, et que maintenant l'Union de Crédit poursuivait ses opérations comme auparavant.

Campement 4-H

Les jeunes ruraux, membres des clubs 4-H de la région, ont bénéficié au cours de la semaine du 11 au 17 juillet de cours spéciaux sur la conservation des ressources naturelles grâce à la collaboration du Ministère de la Jeunesse.

Le campement pour la région du Bas St-Laurent et de la Gaspésie eut lieu à la Réserve du Gouvernement de Macpess, à une quinzaine de milles de Rimouski. Quelque cinquante délégués des Clubs 4-H de Rimouski, St-Fabien, Val-Brillant, Amqui, St-Leon-le-Grand, St-Zenon-du-Lac-Hum, et de Chandler sont venus y passer une semaine pendant laquelle ils ont suivi des cours sur la protection des forêts, la sylviculture, le reboisement, l'embellissement, l'hygiène, l'éthique, la natation, les loisirs, le chant, et la formation de chefs; ils reçurent aussi les premières leçons de secourisme de culture physique, sans que le côté moral et patriotique y soit oublié.

L'archevêque de Rimouski, Son Excellence Mgr. Courchesne, a bien voulu aller les visiter et leur dire quelques mots pour les inciter à toujours respecter leurs devoirs religieux et patriotiques et de plus il avait confié à M. l'abbé Brûlé, du séminaire, la charge d'aumônier pour toute la durée du campement. M. l'abbé Brûlé était assisté dans son travail par M. l'abbé Belisle, séminariste, et tous les deux ils surent donner aux petits 4-H de la région tous les secours spirituels nécessaires.

Un grand nombre de visiteurs se rendirent jusqu'au camp pour constater le travail qui y était accompli; tous furent unanimes à féliciter les instructeurs et les organisateurs de ce campement et de plus exprimèrent le désir de le voir se renouveler chaque année.

Tous les soirs de la semaine, les petits 4-H furent assistés à un programme de films éducatifs sur nos richesses naturelles et sur leur conservation. Voici en peu de mots le programme d'une journée de la semaine choisie au hasard: 7 h. a.m., lever et gymnastique; 7 h. 30, messe; 8 h., déjeuner et jeux; 9 h. 30, cours de sylviculture; 10 h. 30, respiration artificielle; 11 h. 30, dîner et jeux; 2 h. 30, conseils et chants 4-H; 3 h., cours d'hygiène; 4 h., cours de natation et bain; 5 h. 30, souper et jeux; 8 h. 30, cours sur l'esprit 4-H; 9 h., mot de l'aumônier; 9 h. 30, programme de films. Prière et coucher.

Comme vous pouvez le constater, la journée était bien remplie et tous les 4-H qui avaient pu se permettre d'aller au camp en furent enchantés. L'Association Forestière du Bas St-Laurent et de la Gaspésie qui a patronné et organisé ce campement espère qu'il contribuera dans une large mesure à assurer l'avenir non seulement du domaine forestier privé mais aussi du domaine de la Couronne.

(Communiqué de M. Adrien Dussault, i.f., secrétaire-général de l'Association forestière du Bas St-Laurent et de la Gaspésie)

Base-Ball

La température inclemente, dimanche dernier, n'a pas permis à toutes les équipes de la Ligue du Bas St-Laurent de se rencontrer. Cependant, dimanche prochain, certaines des équipes joueront à deux endroits différents, soit: Lac-au-Saumon à Bic, à 2 h. p.m. et Bic contre Lac-au-Saumon, au stade municipal de Rimouski, à 6 h. 30. Matane à Amqui, à 2 h. p.m. Price à Amqui à 6 h. 30. Mont-Joli jouera à Rimouski, au stade municipal, dimanche après-midi, selon la cédule régulière. Sayabec à Causapscal; St-Robert à Price.

POSITION DES CLUBS

	J.	G.	P.	moy
Causapscal	13	10	3	769
Mont-Joli	13	10	3	769
Rimouski	13	9	4	692
Lac-au-Saumon	12	8	4	666
Amqui	12	7	5	583
Price	12	7	5	583
Matane	13	6	7	461
Bic	12	5	7	417
Sayabec	13	1	12	77
St-Robert	13	0	13	0

Mont-Joli a infligé une défaite à Rimouski, dimanche dernier, au pointage de 8 à 6.

Matane a gagné sur son adversaire le St-Robert, par 5 à 1. Pour Matane: coups sûrs, 5; erreurs, 6; coups de deux buts, 2; retraits au bâton par Lapointe, 13; laissés sur les buts, 8; frappé par la balle, 1. Pour St-Robert: coups sûrs, 2; erreurs, 3; retraits au bâton, par Michaud, 7; laissés sur les buts, 8; frappé par la balle, 1.

Causapscal a triomphé de Sayabec, mardi soir, par 5 à 3.

Bic s'est rendu à Lac-au-Saumon, mais la partie a été interrompue, à la quatrième manche, par une pluie abondante. Lac-au-Saumon avait enregistré un point. Mais la partie, annulée, sera jouée dimanche soir prochain, au stade municipal.

Price et Amqui n'ont pu mesurer leurs forces, dimanche dernier, à cause de la mauvaise température. La rencontre aura lieu à Amqui, dimanche soir.

Accidents

Bic. — Un accident de la route s'est produit à Bic, près du pont de l'entrée du village, lorsqu'un automobiliste de la localité voulut dépasser un autre véhicule. Malheureusement, ce ne fut pas le camion qui s'avancit à sens inverse et qui heurta lourdement sa voiture dont tout un côté fut presque démolé. Le propriétaire de l'automobile était accompagné de son épouse, qui subit de légères blessures.

Eseoumains. — Simon Lapointe, âgé de 4 ans, enfant de M. Jos. Lapointe, a été frappé par un véhicule au moment où il s'apprêtait à traverser la route. Il a subi une fracture de la jambe.

Il ajouta que le nouveau moulin, transporté de Sainte-Anne des Monts par la Compagnie Price Brothers, fournissait de l'emploi à plus de 200 hommes, et que vers le milieu de la prochaine semaine il n'y aura plus un seul chômeur à Priceville.

Une jardinière peu ordinaire

Aussi habile et active à l'âge de 70 ans qu'au temps de sa jeunesse. — Interviuee dans son champ. — Travail et santé. — Un grand voyage annuel. — Elle se rendra à Rimouski, cette année. — Ce qui lui déplaît le plus...

Ette jardinière depuis 60 ans et être encore très activement, comme au temps de sa jeunesse, à l'âge de 70, est sans doute une chose peu ordinaire. Si invraisemblable que cela paraisse, tel est pourtant le cas de Mme Sévère Dupuis, de Chambly-Bas, sin, d'après le "Patrie", qui consacre à la vaillante femme les notes suivantes de son envoyé spécial qui est allé l'interviewer.

Mme Dupuis, née à St-Luc, dans le comté de St-Jean, habite depuis une cinquantaine d'années à 51, rue Langevin, Chambly-Bas, où elle possède de son petit lopin de terre qu'elle a toujours utilisé pour la culture maraîchère. Veuve depuis de nombreuses années et mère de quatre enfants, elle est considérée comme la plus vieille jardinière de tout le canton. Ayant entendu parler de Mme Dupuis par son gendre, M. L.-A. Landry, qui vient vendre les produits de son jardin, nous sommes allés à Chambly-Bas pour interviewer l'entreprenne jardinière. Notre surprise fut grande lorsque, s'enquérant auprès des enfants qui jouaient dans la basse-cour, on nous répondit: "Mme Dupuis, mais c'est elle que vous voyez là-bas dans le champ".

Etonnés de la voir si agile et empreinte dans son travail, nous demandons à notre horticultrice comment elle fait pour s'occuper à ce genre de travail si ardu à l'âge qu'elle a. "Mais monsieur, répond-elle, travailler c'est de santé. Moi j'aime mieux passer la journée dans mon jardin que d'aller à des noces".

Et des fois, elle nous tourne le dos et, hop, elle disparaît avec deux immenses chaudières de concombres qu'elle s'en va laver dans un réservoir avoisinant, tout comme s'il se fût agi de deux chaudières de plumes.

LE TRAVAIL EST UN TREASOR. Nous nous approchons de madame Dupuis et nous lui demandons cette fois s'il y a longtemps qu'elle s'occupe de culture maraîchère? "De puis l'âge de huit ans, dit-elle en riant. J'étais orpheline à cet âge-là et je suis demeurée chez des parents, à St-Luc, où je me suis intéressée de bonne heure au métier qu'exerçait mon protecteur, M. Joseph Brown, un maraîcher. Je me suis mariée par la suite, et mon époux et moi sommes venus nous établir ici pour continuer de nous occuper de la culture des légumes. Nous n'avions que sept arpents de terre, mais avec un peu d'ingéniosité, nous avons transformé le sol en un jardin et nous avons toujours bien vécu, même mieux que des gens qui ont des terres de 500 arpents. Mon mari est mort il y a déjà plusieurs années et j'avais quatre enfants sur les bras. Je me suis occupée de mon affaire et j'ai réussi à les faire éduquer, les uns après les autres, sans trop de difficulté".

UN BESOIN. "C'est comme ça, dit-elle, que j'ai pris goût à mon travail et maide. Tant, eh bien? J'peux plus m'en passer." Et là-dessus, Mme Dupuis enfle un gant de caoutchouc et recommence à cueillir des concombres, comme si nous l'avions dérangée trop longtemps. Les abeilles des ruches avoisinantes nous bourdonnent autour des oreilles. Notre jardinière semble n'y prêter aucune attention. Nous lui demandons alors de poser un instant pour la caméra, mais elle refuse d'abord, puis se ravise, en disant: "Je suis pas ben ben en toilette pour ces affaires-là". Mais nous insistons et elle cède à notre demande.

Mme Dupuis fait toujours son travail avec la simplicité d'une jeune personne, tout comme si de rien n'était.

DÉLICIEUX? C'est Parfait! Plus 4

Source de Gaieté

Embouteilleur HENRI JACOB RIMOUSKI

en dépit de ses soixante-dix ans. Est-ce que vous ne vous sentez jamais fatiguée? lui demandons-nous. "Le soir, je dors comme il faut, répond-elle, et rajustant son large chapeau de paille: mais je n'ai pas à me plaindre de ma santé. Je n'ai jamais été malade de ma vie. J'ai bon appétit et je mange trois bons repas par jour. Avec l'exercice que je fais c'est nécessaire et je ne m'en sens que mieux".

BESOIN FORMIDABLE. Nous interrogeons ensuite M. L.-A. Landry, qui habite chez Mme Dupuis, sa belle-mère. "Il n'y a rien pour l'arrêter, nous dit-il. Elle se lève à 5 heures et s'affaire dans le jardin jusqu'au coucher du soleil. Là, c'est le temps des concombres, mais les framboises promettent et les tomates aussi. Vous devriez voir comme cela la passionnée. Elle nous traite comme des enfants qui ne connaissent rien et il faut qu'elle voie à tout elle-même. Elle met 21 mille boîtes de tomates en conserve à chaque été, plus mille boîtes de fèves et autant de bile d'inde. Elle prend soin d'environ 800 volailles à travers tout ça et coupe le miel de nos 21 ruches".

PASSE-TEMPS FAVORI. A ce moment-là, Mme Dupuis, inlassable, revient près de nous avec deux autres chaudières de concombres qu'elle lave rapidement. Nous en profitons pour lui demander quel est son passe-temps favori. J'aime bien aller à la pêche, dit-elle, et à l'automne, j'aime faire un grand voyage. Cette année, nous nous rendons à Rimouski, et j'ai hâte, car j'aime voir du paysage".

"A quel vous occupez-vous en hiver?" "Je m'occupe à tricoter et je fais

de la couture pour mes petits-enfants. Quand le printemps arrive, c'est à dire, au mois de février, je commence à semer des plants de tomates dans des serres chaudes et cela me tient occupée, car il faut voir à l'arrosage et à part ça il y a les poules à nourrir".

PIESTE! Mais Mme Dupuis n'aime pas perdre trop de temps à causer et nous sentons qu'elle veut retourner à ses concombres. Nous lui posons discrètement une dernière question: "Qu'est-ce qui vous déplaît le plus?" "Ben, dit-elle, c'est difficile. Et après quelques hésitations, elle dit d'un air moqueur, les marionnettes et les reporters".

Nous prenons congé de cette heureuse terrienne et retournons nous empoisonner dans la fumée et la poussière de la grande ville...

Chevaux frappés par un train

Après avoir traversé à la nage la rivière qui borne le champ où ils étaient en paque, deux chevaux, propriété de M. Emile Labbé, d'Amqui, arrivèrent sur la voie ferrée, où un train du C.N.R. les frappa, vers quatre heures du matin, vendredi de la semaine dernière. L'une des bêtes succomba presque immédiatement à de graves blessures reçues à la tête, et l'autre fut blessée par tout le corps. C'est une lourde perte pour le propriétaire au moment où il devait recourir aux services de ses chevaux pour la fenaison.

Meilleure Qualité — D'emploi Facile

SACS DE THÉ "SALADA"



La Bijouterie Fournier, Enr.

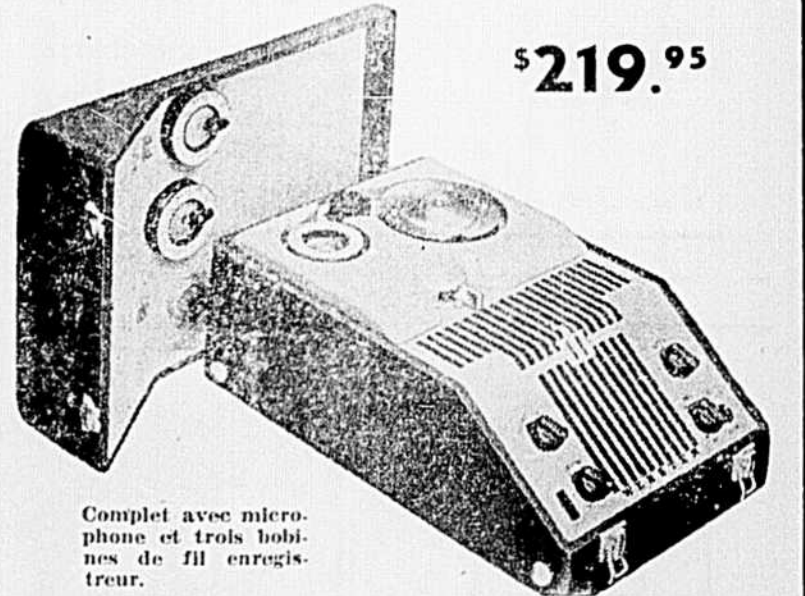
Située dans l'édifice 5-10-15, Lauzier & Fils, avenue de la Cathédrale, Rimouski, vous offre des marchandises de la plus haute qualité, telles que bagues à diamants Blue Blossom et Lido portant une garantie, assurances, etc.

Afin de mieux servir sa clientèle, La Bijouterie Fournier s'est assurée les services d'un horloger diplômé dans la personne de M. Emmanuel Gagnon qui s'occupera de réparation de tous genres, de gravure, réparation de briquets Ronson, etc. Travail garanti, prix raisonnables.

LA BIJOUTERIE FOURNIER lance une invitation spéciale aux futurs fiancés et maintiendra encore pour un certain temps l'escompte très spécial d'ouverture.

C'est nouveau! C'est pratique! Et au prix le plus bas en ville

\$219.95



ENREGISTREMENT SUR FIL MAGNETIQUE WEBSTER - CHICAGO

Soyez au courant de la dernière musique — montez-vous un répertoire de programmes de radios ou d'autres sources. Vous pouvez enregistrer pendant des heures tout ce que vous voulez — facilement — avec un appareil enregistreur sur fil Webster-Chicago. Vous pouvez effacer ces records et employer de nouveau le même fil pour un autre programme. Employez le fil autant de fois que vous le voulez.

A de nombreux usages pour la maison ou l'industrie S'opère aussi facilement que votre radio

Portatif, facile à transporter, sert pour enregistrer des conférences, prendre un inventaire, rapports.

Une bobine de fil de 15 minutes coûte seulement 3.67

30 " 5.50

60 " 9.17

Venez aujourd'hui pour une démonstration

J.-ROGER DUBE

Technicien en radio

26b Ave. de la Cathédrale - C. P. 511 - Tél. 576

RIMOUSKI

Revenus et dépenses de la Ville de Rimouski

au 31 décembre 1947

(Extrait du Rapport du Vérificateur H.-R. Cummings)

REVENUS	
Taxes Foncières	41,471.53
" d'Eau	47,806.24
" sur Loyers	10,259.80
" sur Capitalisation	1,131.00
" sur Poteaux	189.00
" sur Fonds de Commerce	1,542.38
" d'Affaires & Licences	22,397.86
" d'Amusement	3,789.29
Intérêts & Commissions	6,579.18
Loyers & Rentes	420.00
Logements salubres	107.08
Aéroport	4,405.52
Ramonnages	909.95
Divers	3,761.95
Déficit de l'année fiscale	2,700.13
TOTAL DES REVENUS	147,758.91

DEPENSES	
Service de la dette	52,559.96
Unité Sanitaire	963.75
Charité et Secours	3,322.58
Assistance Publique	4,128.50
Administration et Frais Généraux	16,488.29
Aqueduc et Egouts	10,384.71
Aéroport	4,905.00
Voirie, Eclairage, etc.	35,984.09
Hôtel de Ville	1,821.10
Incendie	4,016.95
Police	8,190.78
Dépenses de Capital à même les revenus	4,553.80
TOTAL DES DEBOURSES	117,758.91

DECES

Sont décédés : A Mont-Joli, dimanche, le 18 juillet, à l'âge de 61 ans, Mme Alice Verreault. Elle était la mère de M. le Dr. Lionel Verreault, MM. Gérard, Benoît, Jean-Charles et Guy Verreault, de Mont-Joli, de Mme Romain Ross, Miles Edes et Gabriel Verreault, de Mont-Joli, Mme Paul Dufour, de Rimouski, Mme Fred Talmer, de New-York.

— A Trois-Pistoles, le 20 juillet, M. Edmond Rioux, époux de Bernadette Lepage, âgé de 63 ans. Il était le père de Marie-Chaire, Thérèse et Jean-Marie Rioux.

— A l'Hôpital de Matane, le 19 juillet, à l'âge de 51 ans, Mme Auguste Gagnon (Elisabeth Lévesque), de Ste-Paula. Elle était la mère de MM. Raymond et Gaetan, Mme G. Blanchet, de Ste-Paula, et Mme Philippe St-Pierre, de Sayabec.

— A Matane, le 19 juillet, à l'âge de 63 ans, Mme Gustave Tremblay. Plusieurs enfants lui survivent : Philippe, Valmont, Léopold, Lucien, Rita et Thérèse.

— A Matane, a succombé à une fracture du crâne subie sur la voie ferrée à Sayabec, Denis Polier, âgé de trois ans, enfant de M. et Mme Théophile Poirier. On se souvient que l'enfant, qui était assis sur la voie ferrée, fut frappé par le Local jeudi, la semaine dernière, et projeté à une bonne distance.

— A Ste-Angele, accidentellement, M. Pierre-Paul Gagné, âgé de 16 ans, fils de M. et Mme Pierre Gagné (Marie-Louise Jean). Lui survivent, outre ses parents, ses frères Georges-Henri, Jean-Paul, Aldéric, Adolphe, Louis-Marie et sa sœur Pierrette Gagné.

— A Bic, le 16 juillet, à l'âge de 81 ans, M. Philippe Dionne, veuf de Clémentine Thibault. Il était le père de MM. Louis-Philippe, Chs-Eugène et Arthur Dionne, de Mme Adélaïde Blais, Mme Edmond Lévesque, Mme Georges Côté. Un fils adoptif lui survit également : M. Joseph Jean.

— A Ste-Flavie, le 15 juillet, à l'âge de 90 ans, M. Louis-Joseph Beaulieu, veuf de Céline Heppell.

— A Rimouski, à l'âge de 11 ans, Marie-Paula Lavoie, fille de M. et Mme Omer Lavoie (Léonie Tremblay), de St-Gabriel. Trois frères et cinq sœurs lui survivent.

— A Amqui, Mme Ve Léonard Bro-

chu (Rose-de-Lima Lebrun).

— A Matane, le 15 juillet, à l'âge de 72 ans, Philias Biouin, époux de Philomène Murray.

— A l'Hôpital de Campbellton, Mme Auguste Thériault (Béatrix Molloy), de St-Godfroi (Bonaventure). Outre son époux, la défunte laisse pour lui pleurer six enfants et ses parents M. et Mme Richard Molloy.

Une ordination à Havre Saint-Pierre

Une touchante cérémonie d'ordination sacerdotale s'est déroulée le onze juillet dernier au Havre Saint-Pierre. Le nouvel élu du Seigneur fut le R. Père François Devost, C.J.M., enfant de la Côte Nord et natif de cette paroisse.

Depuis nombre d'années M. Frs Devost occupait à Québec une situation enviable qui cependant ne comblait pas les desirs de son cœur. Vint un moment où il ne put résister davantage à l'appel divin. Après sept ans de formation au Séminaire des Eudistes de Charlesbourg, il vint enfin de voir se réaliser son rêve.

Ce fut évidemment grande joie et grande fête pour toute la population de cette région éloignée.

Dès que le steamer Jean-Brillant, portant son grand pavois, parut entre les îles, au large de Havre Saint-Pierre, une flottille de barges toutes pavisées de la proue à la poupe vint lui faire cortège.

Le navire ralentit lui-même son allure, à la vitesse de son escorte, et peu de temps après accosta au quai où une foule de plusieurs milliers de personnes l'accueillait au chant du Magnificat.

Le temps n'était cependant pas à l'unisson des cœurs. Depuis la Pointe-des-Monts, la brume avait enveloppé les voyageurs et elle ne se dissipa pas un instant; néanmoins les cérémonies qui devaient nécessairement se dérouler en plein air purent s'accomplir selon le programme prévu.

De la passerelle du bateau on avait vu descendre Son Excellence Mgr N. A. LaBrie, qui tenait la foule et de nombreux prêtres et personnalités imposantes qui prirent immédiatement le chemin du vaste et beau reposoir érigé devant l'église. Puis le cortège, paré de magnifiques ornements à l'antique, quitta le presbytère et s'avança vers l'autel. Alors la messe pontificale commença, à l'issue de laquelle le R. P. Frs Devost se releva prêtre de Dieu pour l'éternité. Pendant la cérémonie, Son Excellence était assistée des Rts. Pères L. Garnier et L. LeBel, C.J.M., deux missionnaires de la Côte; les diacres d'office étaient les Rts. PP. A. Poulin et M. Méthot, deux enfants de la Côte. Le R. P. J. LeStrat, curé, faisait fonction de prêtre assistant. Mgr R. Hébert, V.G., P.D., le chanoine B. Desrochers, de Québec, dirigeaient les cérémonies.

Parmi l'assistance on remarquait M. le chanoine V. Côté, curé de Matane, M. l'abbé J. Lachance, de Québec, le R. P. J.-B. Paquet, supérieur du Séminaire de Charlesbourg, le R. P. J.-M. Courtois, curé de Pointe-au-Père, les Rts. PP. F. Michaud, L. Lapointe, O. Ouellet, C.J.M., R. Fortin, missionnaire à Natashquan, G. LaBrie, ancien missionnaire de la Baie Rouge et vicaire à Saint-Cœur-de-Marie de Québec, MM. les abbés Marceau et C. Méthot, eel. On y voyait aussi M. le député F. Dorion, M.P., l'hon. M. Brillant, C.L., le capitaine Chouinard du "Jean-Brillant", le maire de la paroisse, M. Hermas Thériault, des officiers de la police provinciale et du navire du gouvernement "Me Brien" actuellement en rade, etc.

Une belle chorale mixte d'une cinquantaine de voix fort bien exercées interpréta les chants liturgiques sous la direction de M. Héliodore Boudreau.

Puis on se rendit au dîner, préparé dans la magnifique salle paroissiale récemment érigée sous la direction du R. Père J. LeStrat et par l'initiative d'un groupe de citoyens et aussi par l'effort commun de tous les paroissiens. Plus de quatre cents couverts étaient préparés dans cette vaste salle de cent pieds par quarante, et pas une place ne resta vacante.

A l'heure des toasts, on entendit successivement M. le Maire H. Thériault, Son Exe Mgr N.A. LaBrie, M. le député F. Dorion, l'hon. M. Jules Brillant et l'honorable élu du jour, le R. Père François Devost, qui dans un bijou de discours laissa déborder tout son cœur. Deux jeunes enfants, un petit garçon et une petite fille, présentèrent au Père Devost l'offrande des enfants des écoles, et M. Léopold Garnier celle d'un groupe de paroissiens de Havre Saint-Pierre émigrés à Baie-Comeau.

Avant qu'on se séparât, Son Exe. Mgr LaBrie fit à la population du Havre Saint-Pierre la plus heureuse surprise en lui apprenant qu'elle avait obtenu du Saint-Siège pour le vénéré curé, le R. P. J. LeStrat C.J.M., la décoration "Pro Ecclesia et Pontifice", qu'elle épingla sur la poitrine du dévoué pasteur aux applaudissements enthousiastes de l'assistance. Quant au décor, depuis près de vingt ans curé de Havre Saint-Pierre, il sut remercier avec une formule empreinte de la plus charmante humilité.

Il y eut dans l'après-midi réception à la résidence de la famille Devost et l'on admira au passage les deux belles arches de verdure érigées dans le village. Puis dès cinq heures ce fut le départ. La même foule qui avait accueilli les visiteurs à leur arrivée se retrouva sur le quai du Havre, avec quelque chose de plus joyeux flottant dans l'air. On la sentait fière de compter parmi ses fils un prêtre de plus. Un dernier appel de la sirène puis le navire s'éloigna pendant que s'élevaient de centaines de poitrines le chant acadien de l'Ave Maris Stella. A peine le navire s'était-il éloigné de quelques encablures qu'un épais rideau de brume l'enveloppa de nouveau et alors qu'on entendait encore les voix on ne voyait plus les lèvres d'où elles sortaient ni le paysage qui les entourait et les répercutait.

Le R. Père Devost demeura au Havre pour y célébrer le lendemain, dans l'église de son baptême, sa première messe, assisté par le R. Père

LeStrat, curé. Le R. Père J.B. Paquet, son supérieur à Charlesbourg, donna le sermon de circonstance. La chorale paroissiale exécuta la partie liturgique du chant tandis que les voix pures des jeunes filles interprétaient avec beaucoup de précision et un sens très averti des nuances un beau cantique d'ordination.

C'était la troisième fois qu'une cérémonie d'ordination sacerdotale était célébrée au Havre Saint-Pierre; ce dont la population, avec une unanimité vraiment admirable et touchante, se montre justement heureuse et fière.



Réparation de radios

Votre radio est-elle malade? Ne désespérez pas! Nous pouvons la réparer aujourd'hui... en bien peu de temps. Aucun trouble ne trouble nos experts. Appelez 576.

J. ROGER DUBE
Technicien en radio

22b de la Cathédrale
Tél. 576 — C. P. 511
RIMOUSKI



VOYEZ-VOUS

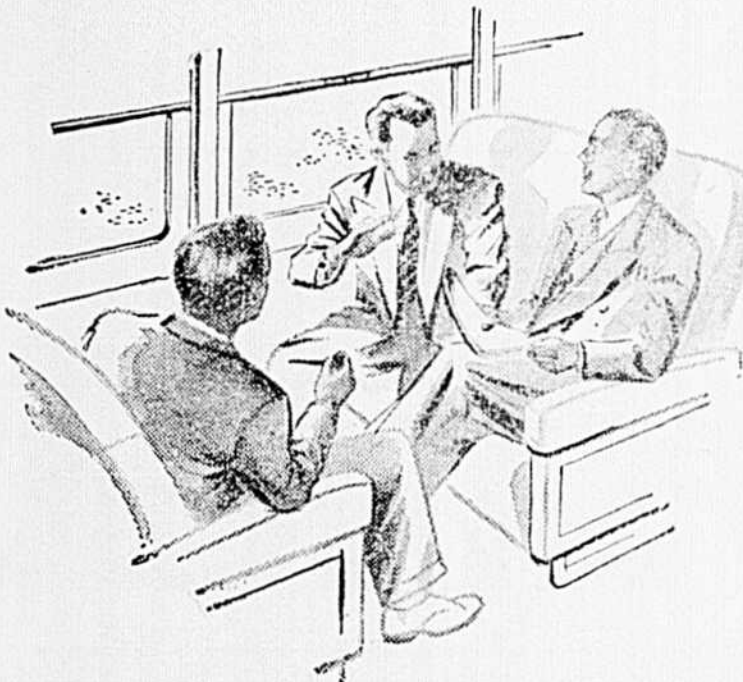
— comme vous voulez vous voir.

Des vêtements frais étincellants, immaculés et pressés par nous. Notre méthode moderne de nettoyage conserve à la lingerie sa beauté originale.

ST-PIERRE, Enr.

Teinturiers-nettoyeurs

2 rue St-Edmond. — RIMOUSKI.



"vendre mes obligations...?"

pas de danger!

"Il est vrai que j'ai besoin d'argent comptant, mais voyez-vous..."

"Sans me saigner à blanc, je me suis passé de bien des petites choses pour acheter ces obligations, et c'est pour cela que j'aurais tort de les vendre."

"Surtout quand je puis me contenter de m'en servir comme garantie pour contracter un emprunt à la B de M... Cela me permet de les garder tout en me procurant l'argent comptant dont j'ai besoin... Je rembourse l'emprunt à même mon revenu."



Si vous avez besoin d'argent comptant, pour faire face à l'imprévu ou profiter d'une occasion, ne vendez pas vos obligations. Vous avez menagé pour créer cette réserve, eh bien! n'allez pas vous en départir. Rendez-vous à la plus proche succursale de la B de M et empruntez sur la garantie de vos obligations. Vous pourrez rembourser l'emprunt par acomptes faciles, et vous n'aurez pas touché à vos économies.

BANQUE DE MONTRÉAL

SUCCURSALES à votre service dans les ENVIRONS

Succursale de Matane: R. AUDET, Gérant
Succursale de Mont-Joli: J. A. E. DROUIN, Gérant
Succursale d'Amqui: G. A. FLEURY, Gérant

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1017

NE VOUS TUEZ PAS A FROTTER!



FAITES-VOUS AIDER



par la GILLETT

Dans le travail est dur, mieux la Gillett s'y plait! Elle se met à l'œuvre aussitôt, écarte les planchers sans dur frottage, dégage les encoffres d'eau obstrués et désodose les poubelles. S'emploie non diluée dans les renvois d'éviers, aisés en solution* pour les nettoyeurs. La Gillett est un nettoyeur allié qui allège tous vos travaux de ménage. Ne vous éreintez pas à frotter; employez plutôt la Gillett.

* Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive allouée réchauffe l'eau.

LE TABAC A CIGARETTES WINDSOR

VRAIMENT SAVOUREUX

"Le tabac qui plaît davantage"



UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE

Le NETTOYAGE de

manteaux, de paletots, de complets de costumes (laine et tweed) et de tentures est strictement garanti par

SANITONE

Tél. 564, — 318 rue St-Germain
RIMOUSKI, P.Q.

L'International LIMITÉ

dont l'horaire figure au LIVRE BLEU des chemins de fer canadiens



Le livre bleu, l'horaire de Canadien National, est le guide qui mène partout au Canada.

L'International Limité, le train international le plus important du Canada, est en service régulier depuis près de cinquante ans entre Montréal, Toronto* et Chicago. Il a effectué son premier voyage le 1er juillet 1900, et depuis relie tous les jours les trois grandes villes et leurs régions industrielles. Il a puissamment contribué à l'expansion économique des territoires qu'il dessert. Depuis 48 ans, ce célèbre train est un ambassadeur d'amitié du Canada auprès des Etats-Unis. Il a été un des facteurs qui ont contribué à l'agrément des voyages rapides par chemin de fer, car il ajoute au confort moderne. Il assure un roulement aisé sur une voie parfaite. Sur de longues distances, son chemin est en ligne droite.

Sa voie est double sur toute sa longueur et protégée par des signaux automatiques. Il suit le chemin le plus court, bordé des plus beaux paysages. Ceux qui voyagent la nuit jouissent d'un sommeil reposant dans l'International Limité. La prochaine fois, voyagez en tout confort — par l'International Limité. Vous arriverez à destination frais et dispos. Ce fameux train dessert Montréal, Cornwall, Brockville, Kingston, Belleville, Port Hope, Oshawa, Toronto, Hamilton, Brantford, London, Sarnia — et Chicago.

*Train en commun entre Montréal et Toronto seulement.



COURTOISIE ET SERVICE
Chaque fois que vous avez recours au Canadien National, vous êtes assuré d'un service prompt et courtois.

CANADIEN NATIONAL

CHEMINS DE FER • AVIONS • NAVIRES • HÔTELS • MESSAGERIES • TÉLÉGRAPHES

Duplessis

**DONNE À SA
PROVINCE**



**UN VOTE POUR
DUPLESSIS
C'EST UN VOTE**

**pour votre PROVINCE
pour votre COMTE
pour votre LOCALITE
pour votre FAMILLE**

**C'EST UN VOTE POUR VOUS!
CAR DUPLESSIS N'A PAS
DONNE AUX ETRANGERS**

Dubé

**A OBTENU POUR
SON COMTÉ DE
1944 - 1948**



Voirie	\$ 2,000,000
Colonisation	1,500,000
Agriculture	323,623
Travaux publics	105,000
Instruction publique (construction et réparation d'écoles)	600,000
Dette des commissions scolaires	168,422
Aide à la jeunesse (bourses d'études pour 1948)	8,344
Pavage de rues et chemins	200,000

**UN VOTE
POUR DUBE**

**C'EST UN VOTE
POUR LE PROGRES**

Tribune libre

(Sous la responsabilité des correspondants)

Visiteurs à St-Fabien

Dimanche le 18 juillet, les quelques créditistes de St-Fabien recevaient la visite de leur candidat, M. Pelletier. Ce dernier était accompagné de plusieurs partisans et amis. Vers les 8 h. 30, au moment où l'illustre beurrier M. Pelletier adressa la parole, il y avait 63 personnes dans la salle, y compris les femmes et les enfants. Tous ceux qui étaient présents pensaient entendre des orateurs convaincante et convaincues. A la déception de tous, M. Pelletier prononça un discours qui n'était qu'un plagiat de ceux de M. Caouette; Seule une expression lui était propre: "Crise artificielle". Il en parla longtemps et à la fin, lorsque quelqu'un de l'auditoire lui demanda poliment ce qu'il entendait par crise artificielle, il refusa d'abord de répondre; tout-à-coup, il bondit comme un tigre et cria: "De 1929 à 1939, j'ai crevé de faim..."

Un second orateur, grand, mince, digne, de dividendes, essaya de tout expliquer le Crédit Social. Il se fit vite coller au mur lorsqu'un autre de l'assistance lui demanda la réalisation des principes du Crédit Social en Alberta. Un jeune "polisson" créditiste lui vint en aide et remit la réponse à 6 mois.

Pour finir la soirée, M. Pelletier fit ouvrir sa discothèque! Ce soir-là, ce n'était pas du Chopin, ni du Mozart, mais du Caouette... Presque toute la salle se vida en entendant les cris révolutionnaires du député de Pontiac.

Tel est le résumé de la soirée du 18 juillet à St-Fabien. Merci de votre obligeance.

Un auditeur.

N.-D. du S.-Coeur

Le Révérend Père Maurice Michaud, des Missions Étrangères, fils de M. Auguste Michaud, est actuellement dans sa famille après une longue absence.

— La Rév. Soeur St-André-Corsini, des Srs de la Charité (Antoinette Turcotte), est venue en visite dans sa famille dernièrement.

— M. Eugène Turcotte, qui a passé quelque temps chez ses parents, est retourné à Longueuil.

— Les Cordes Lacordaire et Jeanne d'Arc de cette paroisse ont pris part par un char allégorique à la parade qui s'est déroulée à Rimouski dimanche le 18 juillet.

— Mme Jean Lapointe, M. et Mme Félix Arsenault (agronome) et leurs enfants, de Lampton, sont en visite chez M. et Mme Louis Langis.

— M. Yves Langis, étudiant à Montréal, est en vacances chez ses parents M. et Mme Hermidas Langis. Aussi en visite chez M. Langis, Mme Albert Gendron, de Rivière-du-Loup, et Mlle Cordelia Langis.

— MM. Léonce et Valier Pineau sont en visite chez leurs parents.

— M. et Mme Léon Morin, neveux de M. Honoré Dionne, ainsi que leurs fils Lionel et Dora Morin, et leurs amis Fleurette, Lisette et Gérard Carlos, tous de Lewiston, Maine, ont été les hôtes des familles Dionne dernièrement.

— M. et Mme Philippe Parent, de Montréal, sont en visite chez leurs parents M. et Mme Louis XVI Parent.

— Mlle Thérèse Rousseau, de Drummondville, est en visite chez ses parents M. et Mme Adélaïde Rousseau.

Le congrès libéral d'Ottawa

OTTAWA. — Le parti libéral, dont la fondation remonte à 1811 au Canada et qui a eu quatre chefs seulement depuis la Confédération, se donnera un nouveau chef et un nouveau programme les 5, 6 et 7 août prochain au cours d'un congrès qui se tiendra dans la capitale 1000 libéraux de toutes les provinces et de toutes les circonscriptions électorales du pays.

A l'heure où les tiers partis s'affirment de plus en plus et manifestent énergiquement leur intention de jouer un grand rôle dans la vie nationale, la tâche de mettre au point le programme du parti libéral sera aussi importante que celle de choisir le successeur du premier ministre Mackenzie King.

Le samedi 7 août, le nouveau programme du parti aura été choisi et adopté quand les délégués entreprendront d'être l'homme qui sera chargé d'appliquer ce programme.

En ce moment, il semble que les deux principaux candidats à la succession de M. King seront le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Louis St-Laurent, et le ministre de l'Agriculture, M. James G. Gardiner.

Parmi les autres candidatures possibles, on mentionne celles de MM. D.C. Abbott, ministre des Finances; Brooke Claxton, ministre de la Défense nationale; Paul Martin, ministre de la Santé nationale; Angus Macdonald, premier ministre de la Nouvelle-Écosse; et Stewart Garson, premier ministre du Manitoba.

La plupart des observateurs s'accordent à dire, cependant, que la véritable lutte se fera entre MM. St-Laurent et Gardiner.

Au congrès du mois d'août, il y aura 1.299 délégués et 180 substitués, soit un total de 2.139 représentants du parti.

Elections municipales

St-Anaclet. — Conseillers élus par acclamation: MM. Louis Vignola, Ernest St-Laurent et Marc-Aurèle Pineau.

Grosses-Roches. — MM. Léo Desrosiers, Edgar Langlois et Oscar Henley ont été élus conseillers municipaux par acclamation lors de la mise en nomination. M. Paul Lemieux a été nommé président de la Commission Scolaire.

— Mmes Ferdinand et Paul Lévesque sont retournées à Dery, N.H., après une quinzaine passée chez MM. Rousseau et Wilfrid Patry.

— M. Jean-Paul Langis est venu en visite chez ses parents M. et Mme Valmore Langis.

— M. Y. Bilodeau et sa fille Mlle Margot, de Trois-Pistoles, étaient en visite chez M. et Mme Laurier Dorval récemment.

— M. Norman Sorel et son fils Robert, de Fall River, Mass., sont les invités des familles Dolor et Laurier Dorval.

Sur ce nombre, la province de Québec aura 321 délégués; l'Île-du-Prince-Édouard, 35; la Nouvelle-Écosse, 79; le Nouveau-Brunswick, 72; l'Ontario, 388; le Manitoba 97; la Saskatchewan, 110; l'Alberta, 97; la Colombie-Canadienne, 93; et le Yukon, 4.

Le congrès sera sous la présidence conjointe de MM. G. Gordon Fogo et J.A. Blanchette, respectivement président et vice-président de la Fédération libérale nationale.

Les femmes au Congrès d'Ottawa

Ottawa. — Au mois d'août, plus de 200 femmes, représentant des comités fédéraux, des organisations libérales féminines, des clubs universitaires ou autres groupes de jeunes libéraux, viendront à Ottawa, de toutes les provinces du Canada pour participer au Congrès Libéral national, — la troisième grande réunion des libéraux dans l'histoire du Canada.

Au deuxième congrès libéral, en 1919, 63 femmes seulement furent déléguées, les premières à assister à un congrès politique national au Canada. Au troisième congrès qui aura lieu au Colisée, en 1918, elles seront presque quatre fois plus nombreuses.

Environ la moitié de toutes les femmes qui participeront au Congrès de 1918 auront le titre de déléguée; les autres, celui de substitut.

Le 1 août, au Château-Laurier, un grand dîner a été organisé en l'honneur des déléguées par la Fédération nationale des Femmes libérales; les déléguées assisteront aussi, le 5 août, à une garden-party donnée à la Ferme centrale d'expérimentation par les comités d'Ottawa-est et d'Ottawa-ouest et, le soir du 5 août, à un souper dansant organisé au Château-Laurier par la Fédération des jeunes libéraux du Canada.

Profession religieuse

Une cérémonie de vêtue et de profession religieuse a eu lieu récemment dans la chapelle de la maison-mère des Petites Sœurs de la Sainte-Famille à Sherbrooke. Parmi celles qui ont revêtu l'habit religieux, il y a Mlle Béatrice Garon, de Nazareth, en religion Soeur St-Joseph-Juste; Mlle Jacqueline Dastous, de Rimouski, en religion Soeur Ste-Virginie; Mlle Anne-Marie Gagnon, de Rivière-Ouelle, en religion Soeur St-Viateur; et Mlle Jacqueline Turgeon, de St-Eleuthère, en religion Soeur Ste-Monica.

Travaux à St-Fidèle

Des travaux à l'intérieur de l'église sont actuellement en cours à St-Fidèle. La voûte sera solidifiée puis abaisée selon le style Dom Bello. On évalue à environ \$7.000 le coût des travaux qui seront faits cet été, sous la direction de M. Louis Ouellet, de Campbellton.

Une école de deux classes, au village, est actuellement en construction, au coût de \$16.000. L'école sera prête en septembre.

Au Congrès Eucharistique de Bonaventure

Le congrès eucharistique et eucharistique des vocations se tient, tel qu'annoncé, à la paroisse de Bonaventure, Baie des Chaleurs. Commencé jeudi soir, avec l'arrivée de N. D. du T. S. Sacrement, le congrès s'amplifie à mesure que chaque heure amène les foules venues de toute la Gaspésie. Il n'est pas de distance qui puisse empêcher les fidèles d'assister à ces assemblées. De grands sacrifices ont été accomplis depuis des mois, devant une idée qui veut s'implanter toujours plus profondément dans les coeurs; la famille, le jardin de vocations. Enfants, parents, communautés, clergé; tout un peuple en études et en prières.

La journée des enfants, vendredi, un grand succès. Un jeu scénique: Le Rosaire Vivant fut certainement quelque chose d'indéfini dans les congrès. Un chapelet d'enfants vêtus de robes blanches déroulé sur le reposoir, entourant la statue de N.D. du T. S. Sacrement, donnait un spectacle de fraîcheur et de pureté digne de la Vierge Mère. Chaque enfant représentant un "Ave" reçut à son tour des fleurs: une rose blanche, une rose rouge, une rose dorée, fabriquée à une "manufacture" spéciale, celle des enfants du Saint Rosaire, à Bonaventure. Ces roses étaient le symbole de la croisée de sacrifices accomplis durant l'année scolaire. Puis, l'offrande de la Campagne des Jeunes. Devant l'adoratoire rayonnant, les mains levées tenaient les fleurs, les corbeilles, les calices et ciboires. La procession du S. Sacrement clôtura la journée des enfants.

Samedi, pontificale au reposoir, heures d'adorations, veillée d'armes et cette nuit, messe de communion générale. Un forum sacerdotal réunissait, la veille, les prêtres de la région, sous la présidence de S. E. Mgr Albini LeBlanc de Gaspé. Au jourd'hui, forum pour institutrices religieuses et laïques.

Bonaventure, en même temps que d'avoir son congrès, a aussi une grande joie en ses plus beaux foyers. Il fallait voir arriver, assez tôt pour n'être pas incommodées par les menaces de grève des chemins de fer, les religieuses venant de très loin et rejoignant à l'invitation spéciale à elles faites pour le Congrès des vocations. Quelles heures intimes, et trop brèves toujours, que cette visite familiale de celles et de ceux qui ont répondu à l'appel du Maître. Illustration charmante et vivante de la doctrine même de ces congrès: la famille, le jardin des vocations. Dimanche, dans l'après-midi, ces mêmes vocations ont eu leur fête spéciale au reposoir, alors que les familles mises à l'honneur entourèrent leurs enfants consacrés au service divin.

Par privilège spécial de Rome, une ordination eut lieu en plein air. Le pontife célébrant fut S. E. Albini LeBlanc, évêque de Gaspé. Et les ordinants: au sacerdoce, le R. P. R. Arsenault, o.m.i., enfant de la paroisse. Au sous-diaconat: Roland Allard et Michel Le Moignan; portier et lecteur. Jérôme Duguay. A la ton-

Bran de scie employé dans la construction

L'île de Wight, au large de la côte méridionale de la Grande-Bretagne, est le siège d'une industrie toute nouvelle. Le bran de scie, concédé jus-qu'ici comme une perte, sert à faire des parquets ayant l'apparence et les qualités des parquets de planches, mais résistant beaucoup mieux à l'humidité. L'usine produit maintenant en deux dimensions des blocs de bran de scie qu'on peut teindre ou teindre à la couleur voulue, et cirer comme le bois ordinaire. Ils sont faciles à poser, en dessin à arêtes de hareng ou autrement.

Le prix, — soit \$1 la verge carrée, — la très belle apparence et la grande durée assurent une grande popularité à ces blocs.

Les insulaires voient dans cette industrie un moyen de contribuer à résoudre le problème de l'habitation dans la Grande-Bretagne d'après-guerre.

Alors, demandez à votre libraire: Guy et Jeanne Boulton: "Nos Jeunes l'iront". Prix: 0.20. Grosse réduction par quantité. (Distribué par Lectures Populaires, C.P. 153, Station R, Mont-Alder.

Actuellement, après les congrès régionaux de Mont-Louis et de Bonaventure, un autre se prépare activement aux îles-de-la-Madeleine. Après la phase scolaire et familiale, c'est là comme ailleurs pour les congrès de Gaspésie échelonnés au nombre de huit, pendant quatre années: la préparation paroissiale avec les triduenes. Les prédicateurs de ces triduenes et de ces congrès sont les Pères du S. Sacrement.

L'on sait que le grand congrès national des Prêtres-Adorateurs qui se tiendra à Québec en août prochain est préparé par cette congrégation.

SOURDS

VOYEZ LE NOUVEAU

Belletone

Plus Petit - Plus Léger - Plus Puissant Que Jamais.

Si petit... si léger que vous en sentez à peine le poids... si puissant... si fidèle que vous entendez distinctement une conversation à voix basse. Essayez-le avec son moule d'oreille régulier ou dissimulé.

LE "BELTONE" EST LE PLUS PETIT APPAREIL AU MONDE. Démonstrations gratuites à domicile ou au bureau. Demandez la brochure "L" gratuite.

E. VEZINA

65 Lafontaine Téléphone 4013 RIMIERE-DU-LOUP C. P. 57-A

"Nos jeunes liront" 1000 titres de livres

On entend souvent les prêtres et les parents se plaindre du manque de livres pour les enfants et les jeunes gens. C'est vrai en partie. Pour remédier à cette déficience, l'École des Parents du Québec vient de publier une excellente petite brochure intitulée: "Nos Jeunes l'iront". Cette brochure, de Guy et Jeanne Boulton, indique 1000 titres de livres aussi bien canadiens que français. Mille titres! Et pas présentés en vrac! Non! Bien divisés, bien expliqués, bien classés! Depuis les albums d'images pour les tout petits jusqu'aux livres de l'adolescence, en passant par le royaume des fées, les romans d'aventure, les livres scientifiques, les biographies romancées, les livres instructifs ou de vulgarisation, les livres religieux et les chansonniers.

Acheter cette brochure, c'est connaître par elle 1000 titres de livres intéressants.

Alors, demandez à votre libraire: Guy et Jeanne Boulton: "Nos Jeunes l'iront". Prix: 0.20. Grosse réduction par quantité. (Distribué par Lectures Populaires, C.P. 153, Station R, Mont-

Voulez-vous devenir Infirmières?

Vous le pouvez en vous inscrivant au nouveau cours qui débutera à l'Hôpital Saint-Joseph de Rimouski le 2 août prochain.

Toute jeune fille désireuse de se dévouer auprès des malades qui possède un diplôme de 11ème année de cours primaire et qui a atteint 18 ans peut faire partie de ce cours. Tout en rendant de grands services à l'humanité qui a tant besoin de secours, vous vous créez ainsi une belle profession, noble entre toutes et vous deviendrez la collaboratrice du Médecin.

Mesdemoiselles, pour plus amples renseignements, veuillez vous adresser à la Directrice des Infirmières, Hôpital Saint-Joseph, Rimouski.

(*** Communiqué)

réal 10). Paul Gay, ptre, C.S.Sp., Président du Service de Presse de l'Univ. d'Ottawa.

Tél.: 770

ROGER ROY, O.D.

OPTOMETRISTE

Spécialiste pour la vue

74 de la Cathédrale RIMOUSKI

Heures de bureau: 9 h. à midi 1½ à 5 P.M.

SERVICE DE REPARATION de

- RADIOS
- PHONOGRAPHES
- ACCESSOIRES ELECTRIQUES



Notre atelier de réparation est outillé pour donner le meilleur service et un expert en ratio vous assure le meilleur service.

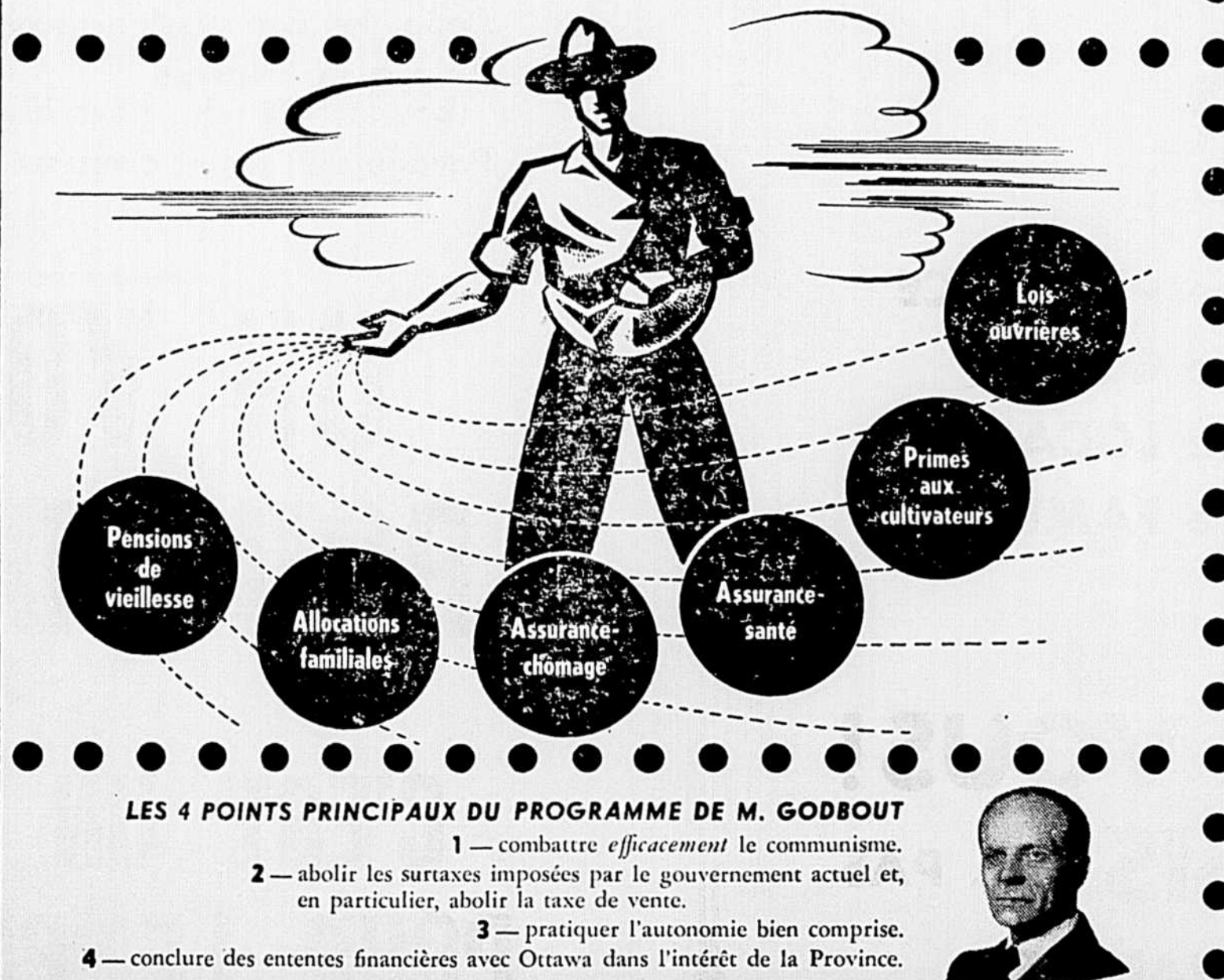
Téléphonez à 900... Nous irons chercher votre radio ou autre appareil et vous le retournerons bien réparé.

Une attention spéciale est accordée aux commandes de l'extérieur.

Anselme Côté & Fils, Ltée

81, de la Cathédrale, RIMOUSKI.

Il faut semer le bien-être pour combattre efficacement le communisme



Depuis 4 ans, Duplessis n'a rien fait pour augmenter le bien-être du peuple. Il s'est contenté de nous "isoler" du reste du pays. Par son opposition au développement de la sécurité sociale et sa mauvaise administration, il a même préparé le terrain au communisme dans la Province. Au contraire, les libéraux ont toujours lutté contre le communisme. Ils ont le programme anti-communiste le plus efficace, le programme de sécurité sociale le plus développé. De plus, les libéraux ne se contentent pas de prévention, ils répriment durement toute activité communiste, comme le démontre bien l'affaire d'espionnage. Ils le combattent activement. A preuve, les crédits qu'ils ont ouverts aux nations d'Europe. Ces sommes (qui sont dépensées au pays, dans la Province pour une bonne part) servent à acheter de la nourriture, des vêtements et toutes sortes de produits. Elles font échec au communisme. Enfin, le programme de sécurité sociale de M. Godbout est le rempart le plus solide contre le communisme.

L'Organisation Libérale Provinciale

VOTEZ POUR GODBOUT, UN CHEF DIGNE ET UN BON ADMINISTRATEUR

PHARMACIE et COMPTOIR-LUNCH ST-ROBERT

18, rue MICHAUD

Dr J.-O. DRAPEAU Propriétaire

Prescriptions remplies avec soin.

Médicaments, papeterie, articles de toilette, rafraîchissements, crème glacée, sandwich.

Demandez KIST



C'est le choix des Connaisseurs!



Le dernier mot en fait de rafraîchissement. Assoiffé?

Demandez KIST

Embouteilleur HENRI JACOB RIMOUSKI

Luceville

Funérailles de M. Georges-Edouard Jean. — A Luceville, vendredi, le 2 juillet 1948, avaient lieu au milieu d'une foule nombreuse de parents et d'amis les funérailles de M. Georges-Edouard Jean, époux de Irène Deschênes. Le défunt n'était âgé que de 36 ans.

La levée du corps fut faite à la maison par Mgr Médard Belzile, de l'archevêché de Rimouski, grand-oncle du défunt. Le service fut chanté par M. l'abbé Herménégilde Roy, curé de Sainte-Françoise, oncle du défunt, assisté de MM. les abbés Maurice Chouinard, vicaire à la cathédrale de Rimouski, cousin du défunt, comme diacre, et Jean-Marie Desrosiers, comme sous-diacre. On remarquait au chœur Mgr Médard Belzile, M. l'abbé Albert Lamontagne, curé de Luceville et M. l'abbé André Fortin, P.M.E., cousin du défunt.

La dépouille mortelle était portée par MM. Octave Roy, Jos. Langis, Gérard Lavoie, Emile Thibault, Guy D'Anjou, Armand Lavoie, Paul-Emile Tremblay et Louis Faucher. La croix était portée par M. Sylvio-N. Jean.

Le défunt laisse pour le pleurer, outre son épouse (Irène Deschênes), son fils Denis, âgé de 2 ans ; ses belles-mères Mmes Ovide Deschênes, de Luceville, et Mme Cyrille Jean, de Val-Brillant ; ses frères : Léopold, de St-Donat, Pierre, de St-Leon-le-Grand, François, de Montréal, Gérard, de St-Pierre de Broughton, Charles-Eugène, de Montréal, Sarto, de Monet, Abitibi, et Mathias, de Val-Brillant ; ses sœurs Mmes Xavier Desrosiers (Bernadette), de Padoue, Dominique Caron (Marthe), de Val-Brillant, Soeur St-Jean de la Croix (Marie-Louise), des Soeurs du Clergé, et Monique, de Val-Brillant ; ses beaux-frères MM. Xavier Desrosiers, de Padoue, Dominique Caron, de Val-Brillant, Napoléon Deschênes, de Rimouski, J. Jean Lechasseur, de St-Luce, Paul Desrosiers, de St-Luce, Octave Côté, de Luceville, et Louis-Philippe Langlois, de Mont-Joli ; ses belles-sœurs, Mmes Léopold Jean, Pierre Jean, François Jean, Gérard Jean, Charles-Eug. Jean ; Mmes Joseph Beaulieu, (Albertine Deschênes), de Rivière-du-Loup, Louis-Philippe Langlois (Elise Deschênes), de Mont-Joli, Paul Desrosiers (Ida Deschênes), de St-Luce.

Le chant fut exécuté par la chorale de Luceville. Le cantique d'adieu fut chanté par M. Paul-Emile D'Anjou.

Après le service tous les parents et amis escortèrent la dépouille jusqu'à sa dernière demeure. La bénédiction de la fosse fut faite par M. l'abbé André Fortin, p.m.e.

Pendant le service, la collecte fut faite par MM. Pierre-E. Tremblay et Louis Faucher. Des cartes furent distribuées par MM. Noël Rochefort et P.-Emile D'Anjou.

Mont-Joli

Mort de Mme Alice Verreault. — Mme Alice Verreault est décédée dimanche à l'âge de 61 ans. Elle laissa pour pleurer sa perte, sa mère, Mme Charles Morneau ; ses filles : Mmes Romain Rosse, de Mont-Joli ; Paul Dufour, de Rimouski ; Fred Talmer, de New-York, et Miles Edes et Gabrielle ; ses fils : MM. Lionel Verreault, médecin à Mont-Joli ; Gérard, Benoît, Jean, Charles et Guy, tous de Mont-Joli ; ses frères : Elzéar, de Grandby, Victor et Roger, de Sayabec.

Les funérailles ont eu lieu à Mont-Joli mercredi et l'inhumation au cimetière paroissial.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Ordination à Havre St-Pierre

Havre St-Pierre a été témoin, pour la troisième fois, d'une ordination d'un de ses fils. Son Evc. Mgr N. Labrie a élevé à la prêtrise le Rév. Père Lebeau, eudiste. Une flottille de barques paroissiales alla à la rencontre du "Jean-Brillant", qui avait à son bord Mgr Labrie, les autres personnalités religieuses et les invités de marque. Au cours de la messe pontificale, Mgr Labrie était assisté des Rév. Pères L. Garnier et R. Lebel, enfants de la paroisse ; comme diacres d'offices, les Rév. Pères Poulin et L. Méthot. On remarquait au chœur M. le chanoine Victor Côté, de Matane, et le Rév. Père Courtois, de Pointe-au-Père. Le sermon de circonstance fut prononcé par le Rév. Père Paquet, supérieur de la maison des Dominicains à Charlesbourg.

St-Ulric

A l'occasion de la semaine antialcoolique dans notre district, il y a eu, le 18 juillet, à la salle paroissiale, une magnifique soirée sous les auspices des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, présidée par M. le curé L.-Ph. Berger et par M. Etienne Soucy, président du Cercle Lacordaire. M. Robert Bélanger était maître de cérémonie. Le président, M. Soucy, souhaita la bienvenue à tous. Une conférence fut donnée par Mme Philippe Gauthier, de Matane, et le conférencier d'honneur était M. David Ouellet, de Drummondville, ex-paroissien de St-Ulric, actuellement en visite parmi les siens. Quoique pris au dépourvu, le distingué conférencier nous donna une longue causerie (qui ne parut pas longue) et qui fut très intéressante et fort goûtée de toute l'assistance. Il s'éleva avec véhémence contre les méfaits de l'alcoolisme pour le milieu familial et pour le milieu social, donna des statistiques relativement à l'alcool et donna des preuves de ses convictions d'abstinence totale. M. Léopold Vézina, président de Matane, nous adressa aussi la parole. M. Raymond Langlois, président régional, dit quelques mots seulement au retour d'une conférence donnée aux Cercles de St-Léandre. M. le curé L.-Ph. Berger fut invité à dire le mot de la fin. Avec l'a-propos qu'on lui connaît, il sut tirer les conclusions de la soirée et remercia tous ceux qui y avaient pris part. Le programme récréatif comprenait des duos de piano par Mlle Alice Simard et Mlle Aline Roberge, de St-Ulric. Miles Gisèle et Lucette Fortin, de Matane, une déclamation par Mme Adélaïde Thibault, de Matane, et deux chants Lacordaire par toute l'assistance. Plusieurs membres ont été initiés ; d'autres ont reçu les boutons attestant qu'ils ont accompli une ou trois semaines complètes d'abstinence totale et quelques nouvelles cartes furent signées.

La Rédemption

Mariages. — Le 23 juin ont été bénis le mariage de Mlle Cécile Madore, fille de M. Jean-Baptiste Madore et de Clara Simard, avec M. Laurent Tremblay, et celui de leur fils M. Antoine Madore avec Mlle Marie-Laurie Tremblay. Le mariage nuptial fut donné en l'église de La Rédemption par M. le curé Gérard Leblond. M. Laurent et Mlle Marie-Laurie Tremblay sont les enfants de M. et Mme Joseph Tremblay et de Clara Lavoie, tous de La Rédemption. Assistants à ces mariages les parents suivants : Mme Grégoire Gauthier, Mme Luc Gauthier, Mme Jeanne Gauthier et Mme Pierre Gagnon, de Matane ; M. et Mme Antoine Ouellet et Mme Jean-Baptiste Ducas, de Baie-des-Sables, Mme Emile Taillon, Mme Jules Imbeault, Mme Jean-Baptiste Roy, de St-Ulric, M. et Mme Noël Thiberge, de Trois-Pistoles, M. Raymond Ouellet, de Baie-des-Sables, et un grand nombre d'autres parents et amis. Les nouveaux époux demeurent à La Rédemption.

Va-et- viens. — Le 14 juillet étaient de passage chez M. et Mme Jean-Baptiste Madore, de La Rédemption, M. J.-A. Simard, de St-Janvier, Co. Terrebonne, Mme Emile Taillon, de St-Ulric, M. et Mme Armand Gagné, et Mlle Carmen Gagné, de Matane. Mme Jean-Baptiste Madore est de retour d'un séjour passé à Matane. St-Ulric et Baie-des-Sables, chez ses sœurs, beaux-frères, neveux et nièces.

Lac-Humqui

Ours abattu. — Un ours, pesant plus de 500 livres, fut abattu, la semaine dernière, à Lac-Humqui, par M. Léon Gauthier, à quelque 15 arpents de sa maison.

Avis

RIMOUSKI

Fieri Facias de Terris

Cour Supérieure

No. 10065.

MOISE ROSS, industriel de Saint-Adelme, comté de Matane, district de Rimouski, demandeur ; vs GERARD GAGNE, cultivateur de Saint-Adelme, comté de Matane, district de Rimouski, défendeur.

Une terre située en Saint-Adelme de Matane portant les numéros 373 et 375 du 5ième rang, contenant sept arpents de front sur vingt-huit arpents de profondeur, borné au nord par le fronteau entre le quatrième et le cinquième rang, à l'est par la propriété de Lucien Gagnon, au sud par le fronteau entre le cinquième et le sixième rang, à l'ouest par la propriété de Albert Desrosiers tel que contenu dans les bornes ci-dessus, avec bâtisses dessus construites appartenances et dépendances.

Le lot No 6, rang 8, contenant 84 acres environ dans le canton Saint-Denis de Matane, district de Rimouski, borné au nord par le fronteau 7, à l'est par Edgar Ouellet au sud par les écart du petit Matane, à l'ouest par Damase Ouellet, avec bâtisses dessus construites, appartenances et dépendances.

Pour être vendu à la porte de l'église de Saint-Adelme, comté de Matane, le DIX AOÛT, 1948, à DIZ heures de l'avant-midi.

Le Shérif, CHARLES GARON.

Bureau du Shérif, Rimouski, le 6 juillet 1948. 11637-28-20 (Première insertion : 10 juillet 1948)

Fouilles en Grande-Bretagne

(B.I.R.U.) — Des milliers de volontaires retournent la terre en Grande-Bretagne afin d'y faire pousser plus d'éléments. En même temps, des équipes d'archéologues de tous âges fouillent afin de découvrir la Grande-Bretagne des Romains. Certains espèrent même remonter plus loin ; ils veulent découvrir comment l'homme vivait aux âges de la pierre, du bronze et du fer. Ils explorent toutes les époques, de la période paléolithique (où apparaissent les premiers indices de l'homme, il y a des milliers d'années) jusqu'à l'ère stéale.

J.-A. GENDREAU, O.D.

OPTOMETRISTE-OPTICIEN
ST-FABIEN

BUREAUX :

AMQUI — 2ème lundi du mois, Hôtel Langis

MONT-JOLI — 1er lundi du mois, Hôtel Champlain

MATANE — 1er mardi du mois, Hôtel Simard

TROIS-PISTOLES — 1er jeudi du mois, de 9 h. à midi, Hôtel Trois-Pistoles.

PETITES ANNONCES

Le Progrès du Golfe

Publié par —

LA COMPAGNIE DU
PROGRES DU GOLFE

Bureau :

149, rue St-Germain
RIMOUSKI

Abonnement :

\$1.00 par année
\$1.50 par année à l'étranger

A vendre

Voiture légère genre express ainsi qu'une faucheuse double six pieds de faux et un grand râteau. A vendre à prix modéré. S'adresser à Laurent Deschênes, avenue Rouleau, St-Robert.

GARAGE A VENDRE AVEC

LOGEMENT DE 5 PIECES

Construction en blocs de ciment à 200 pieds du Pont de Québec, côté sud, avec pompes automatiques de McCall Frontenac Oil Co. Gros chiffre d'affaires. Actuellement en opération. Pour renseignements, 159 rue Commerce, Lévis, Charles-E. Belzil, distributeur, téléphone Zone 5 964.

A VENDRE Beau petit piano droit en parfaite condition pour prompt acheteur. S'adresser à casier postal 95 Val-Brillant.

Chambres à louer

Pour le 1er août, chambres à la semaine ou au mois, meublées ou non. Tranquille. Immeuble chauffé et très confortable. S'adresser à 99 rue de l'Évêché, Rimouski, Tél. 164.



SOUSSIONS POUR DRAGAGE

Des soumissions cachetées, adressées au soumissionnaire et portant sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour dragage, Havre-Aubert, I.M., P.Q.", seront reçues jusqu'à 3 heures p.m. (heure avancée de l'Est), le mercredi 28 juillet 1948.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On peut se procurer les devis et formules de soumission combinés en s'adressant au soumissionnaire, ainsi qu'au bureau de l'ingénieur régional, J.-A. Laniel, rue de la Cathédrale, Rimouski, P.Q.

Les soumissions doivent comprendre le marquage de l'outillage, aller et retour. Les dragues et autres outillages qu'on se propose d'employer pour ces travaux doivent avoir été dûment enregistrés au Canada le ou avant le trente et unième jour de décembre 1929, ou avoir été construits et enregistrés au Canada depuis cette date.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement.

Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement.

NOTAIRES

Eudore Couture

Licencié en droit
NOTAIRE

Bureaux : Immeuble Gilbert, 144 rue de l'Évêché, tél. 168

Domicile : 319, rue St-Germain, tél. 367

RIMOUSKI

Gleason Belzile

&
Ronald Rabouin

NOTAIRES

Cessionnaires du greffe de L. de G. BELZILE (1895-1933)
Edifice Banque Canadienne Nationale
RIMOUSKI, P. Q.

AVOCATS

Asselin & Asselin

AVOCATS

R.E. Asselin, LL. L.
Dorime Asselin, B.A.

Bureaux : 158 de l'Évêché
RIMOUSKI

Gagnon & Gagnon

AVOCATS

Paul-Emile Gagnon, C. R.
Gilles Gagnon

Immeuble de la Cie de Pouvoir
RIMOUSKI

Notes locales

—Parmi ceux qui partiront de Rimouski, dimanche matin, à bord du "Jean-Brillant" pour se rendre à Baie-Comeau afin d'assister à la cérémonie d'ordination de M. l'abbé Arthur Parent, de Ste-Odile, par Son Exe. Mgr Napoléon Labrie, il y a M. et Mme Jean-B. Lavoie (Mme Gaudiosse Parent), M. le chanoine Louis Martin, supérieur du Séminaire, M. le curé Omer d'Amours, de Ste-Odile, le Rév. Père Louis-Philippe Laflamme, rédemptoriste, de Ste-Anne de Beaupré, MM. les abbés Gérard Richard et Albert Desjardins, de Sherbrooke, M. et Mme Adéodat Duchamp, de Ste-Luce, M. et Mme Joseph Plourde et leurs enfants Mariette et Georges, de Mariville, M. et Mme Albert Parent, MM. Isidore, Julien, Claude, Raymond et Jacques Parent, Miles Lydia, Diana, Clarisse et Collina Parent, de Ste-Odile, M. et Mme Alexis Fraser, de Ste-Odile, M. et Mme Robert Desjardins, de Ste-Anne de Beaupré, M. et Mme Elind Pelletier, M. et Mme Irénée Gendreau, de Rimouski, M. et Mme Jos. Georges Lavoie, M. et Mme Jean Lavoie (fils) et leur fille Yolande, M. Fernand Roussel et Mme Anne-Marie Lavoie, M. et Mme Denis Duchêne, M. et Mme Albert St-Laurent, Miles Rita et Gergette Lemieux, MM. Marc-Edmond Lavoie et Fulgence Martin, Gonzague et Léopold Gagnon, Adrien Lemieux et Philippe-Auguste Duchêne, de Ste-Odile, M. Adolphe Michaud, de Ste-Philippine-Nerl, Miles Yvonne et Cécile Hines, de Nazareth, Miles Ruth Banville, de Rimouski-Est, M. Victor Morissette, de Nazareth.

Le "Jean-Brillant" quittera Baie-Comeau, vers 5 heures dans l'après-midi pour revenir à Rimouski. M. l'abbé Parent célébrera sa première messe à Ste-Odile, le 26 juillet, et le banquet de circonstance sera servi au convent des Sœurs du St-Rosaire de Rimouski.

Mme Léo McLaren et son jeune fils Léo sont de retour d'un voyage à Toronto.

Le lieutenant de marine, Gérard Simard, de la Marine Royale, est parti pour un voyage outre-mer.

M. et Mme Olivier Lépine et leurs enfants, d'Ottawa, sont en visite chez leur oncle M. Germain Côté.

Mme John Safak passe ses vacances, avec sa fille Johanna, chez ses parents M. et Mme Gédéon Roy.

Mlle Renée d'Anjou a reçu à l'heure du thé jeudi après-midi en l'honneur de Mlle Yolande Jessop, à l'occasion de son départ prochain pour aller demeurer à Québec.

Mlle Colette Gagnon et son amie Mlle Marie Leblond sont retournées à Québec après un séjour chez M. et Mme P.-E. Gagnon.

M. et Mme V. Curni, de Québec, passent quelques temps en notre ville.

M. et Mme Daniel Doran et leurs enfants, de Montréal, font un séjour chez leurs parents M. et Mme L. Doran.

M. Pierre Michaud est parti pour Theford-Mines, où il passera le reste des vacances.

Mlle Clémence Amiot, de Montréal, est en visite chez ses sœurs Mme René Asselin et Gérard Simard.

M. et Mme Emile Boulay, de Sudbury, Ont., sont en promenade à Rimouski, chez M. et Mme J.-P. Thériault.

Le juge Amédée Caron s'est rendu à Shawinigan, comme gouverneur du district 193 du Rotary International, la semaine dernière, pour préparer l'assemblée de district qui, à Shawinigan-Falls, groupera les présidents et les secrétaires des 43 clubs du district No 193, soit une centaine de délégués environ. Ces assemblées rotariennes du seront deux jours.

M. l'abbé Aylre Daigle, de Moncton, N.B., était en ville, ces jours derniers.

Mme Roger Hébert, de Montréal, est en vacances chez sa mère Mme P. Tremblay.

Mlle Marie-Pauline Rioux, de Montréal, est en visite chez ses parents M. et Mme Johnny Rioux.

M. l'abbé André-Albert Gauthier est revenu d'un voyage dans l'Ouest canadien.

Mme Félix Arseneault et ses enfants, de Lambton, ont passé leurs vacances à N.D. du Sacré-Coeur.

M. Roger Gauthier, de Valcartier, a passé la fin de semaine chez sa sœur Mme Dominique Durning.

M. Charles Thibault est parti par Bersimis où il passera quelque temps.

M. et Mme Hervé Lizotte, de Notre-Dame-du-Lac, étaient en ville, à l'occasion de la soirée théâtrale des Compagnons de St-Laurent, au Séminaire.

M. Pierre-Paul Rioux, étudiant à Québec, est en vacances dans sa famille.

M. J. Pelletier, professeur, Mme Pelletier et leur fillelette adoptive Josette, de Mont-Louis, étaient en ville, ces jours derniers, en route pour Montréal, où ils passeront quelques semaines de vacances.

M. B. McAlister, de Moncton, était en ville, la semaine dernière, à l'occasion de la journée agricole tenue par la Masséy-Harris, en notre ville.

M. Raymond Bherer, de Drummondville, passe une quinzaine en vacances dans sa famille.

Le Rév. Père Michel Doran, O.P., d'Ottawa, est en visite chez ses parents M. et Mme Léopold Doran.

M. Paul-Emile Côté, agronome, est allé à Ste-Anne de la Pocatière pour la journée d'études des Eleveurs de bestiaux du Bas-St-Laurent.

Mme L.-J.D. Marquis, de Québec, est invitée de M. et Mme Yvon Marquis.

M. le Dr K.C. McKenzie, de Toronto, le Dr Glen Spurling, du Kentucky, et le Dr Semmes, de Memphis, Texas, étaient en ville, récemment, en compagnie du Dr Jean Sirois, de Québec, au retour d'un voyage dans la Gaspésie.

M. et Mme Arthur Gauthier sont de retour d'un bref voyage à Québec.

M. et Mme Léopold Caron ont revenus d'un voyage à Augusta, Me.

M. et Mme Jos. Morency, de Québec, sont les invités de M. et Mme Oscar Belzile.

Mlle Béatrix Barbeau est partie pour Québec, où elle sera l'hôte de sa famille.

M. Victorien Jean est en voyage à Québec.

M. et Mme Gérard Lebel sont de retour d'un voyage dans la Gaspésie.

Mme Irénée Dastous, d'Edmundston, est en visite chez M. et Mme

Le futur abattoir de la Coopérative fédérée

Ainsi que nous l'annoncions dans notre numéro du 2 juillet, la Coopérative fédérée de Québec a fait l'acquisition de l'immeuble de la Manufacture de Meubles du Golfe — terrain et bâtisse — situé à Rimouski-Est, sur le coteau, à la limite Est de la ville de Rimouski. Cette acquisition a été faite en vue d'y établir un abattoir. L'immeuble subira les transformations nécessaires et sera aménagé de façon à approvisionner le marché régional et de la Côte Nord. La Coopérative devra dépenser plusieurs milliers de dollars à cette transformation de la manufacture en abattoir, et ces travaux de transformation ne seront probablement pas possibles avant l'année prochaine.

Expropriation en perspective

On a discuté, lundi soir, à la dernière séance du conseil, la question d'exproprier les terrains avoisinant le lac de l'Acadie à St-Anaclet. Cette question sera remise à l'étude, à une séance prochaine, à laquelle tous les propriétaires intéressés ont été convoqués. Une somme de \$20,000 est prévue au budget municipal pour l'acquisition de ces terrains nécessaires à la Ville pour améliorer son système d'égout.

Transformation de l'école de Ste-Odile en convent

Un octroi de \$30,000 à cette fin

Un octroi de \$30,000, accordé par le Département de l'Instruction Publique à la demande de M. Alfred Dubé, député, permettra à la Commission Scolaire de Ste-Odile-sur-Rimouski d'agrandir l'école du village et de pourvoir à la réparation de celle existante. Des sentences prochains, près de 200 enfants fréquenteront ce convent que dirigeront les Révérendes Sœurs du St-Rosaire. Les travaux sont déjà en cours sous la direction de M. Zénon Ouellet. Les plans sont de l'architecte Albert Leclerc, de Rimouski.

Décoration

M. le curé L.P. Gagné, curiste, de Baie-Comeau, sera l'objet de belles manifestations de la part de ses paroissiens le 15 août. A cette occasion, le Rév. Père Gagné recevra la médaille "Pro Ecclesia et Pontifice" en reconnaissance de ses 15 années d'apostolat sur la Côte Nord.

Nouvel ajournement

L'enquête préliminaire de Maurice Lebel, de St-Guy, accusé du meurtre de M.M. L.P. Breton, gerant de taxi, et Wilfrid Dumais, chauffeur de taxi, de Trois-Pistoles, enquête qui devait avoir lieu, à Rivière-du-Loup, lundi, a été de nouveau ajournée à la semaine prochaine. Les recherches se poursuivent en attendant.

Pique-nique annuel

Le pique-nique annuel des Lacordaires, de Rimouski, aura lieu le 8 août prochain à la rivière Blaire, sur la propriété de M. Doucet. On s'attend à ce que plus de 800 personnes participent à ce rassemblement. Un programme récréatif des plus variés a été élaboré au cours des dernières réunions des chers.

Ordinations dimanche prochain à B.-Comeau

Son Exe. Mgr Napoléon Labrie célébrera à la messe, dimanche, en l'église de Baie-Comeau, trois lévites appartenant à son diocèse, MM. les abbés Arthur Parent, de Ste-Odile, Paul Lefebvre, de Montréal, et Victor Giroux, de Sherbrooke.

Les Fusiliers à Valcartier

Les Fusiliers du St-Laurent iront faire leur entraînement annuel, au camp de Valcartier, du 31 juillet au 7 août prochain.

Retraite d'action catholique

Un groupe de jeunes filles de Rimouski, chefs et officières Jeanne d'Arc, participera, à partir de vendredi, à la retraite d'action catholique organisée pour elles, à la maison des Sœurs du St-Rosaire de Mont-Joli.

Oscar Belzile.

Mme Germaine Couture et Gisèle Ethier, de Drummondville, étaient dernièrement en voyage à Ste-Anne-de-Beaupré, accompagnées de leurs amis MM. Germain Janelle et Jean-Louis Fréchette, également de Drummondville.

De passage à Drummondville récemment, M. et Mme Albert Ouellet, de Ste-Angèle, accompagnés de leur petit-fils Yvan, ont rendu visite à plusieurs parents et amis ainsi que M. et Mme Wilfrid Couture.

Assemblée de la Caisse Populaire de Rimouski

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Rimouski a eu lieu dimanche, le 18 juillet, à l'hôtel de ville. Y assistaient une trentaine de sociétaires sur 2313 membres. Devant cette petite assistance, le président M. Arthur Rioux dit que les membres doivent s'intéresser aux affaires de la Caisse Populaire puisqu'ils lui ont confié leur argent et que, pour bien fonctionner, cette entreprise doit avoir l'appui de tous ses membres.

En vue de parler à tout éventualité, la Caisse Populaire a tenu pour \$210.785 de valeurs facilement réalisables : obligations du Dominion, de la province de Québec et de la Commission scolaire.

Le profit net de l'exercice financier a été de \$11,925.87, dont il a été prélevé \$2,600.70, pour honi à être payé sur les parts des sociétaires ; le solde a été transporté au surplus qui s'élève à \$21,679.32.

Les dépôts se chiffrent à \$742,199, ce qui représente une petite diminution sur l'an dernier, attribuable, selon les remarques du président, au chômage qui a existé au cours de l'hiver.

Voici l'état financier (au 31 mai 1948) qui a été présenté à l'assemblée générale dimanche dernier.

ACTIF	
Caisse	\$ 26,860.28
Placements	210,785.00
Prêts aux sociétaires	551,651.37
Immeuble, aménagement, etc.	20,560.34
Total actif	\$839,859.99

PASSIF	
Parts Sociales	\$ 69,771.29
Dépôts	742,199.68
Bonis payables aux sociétaires	2,600.70
Surplus	21,679.32
Total passif	\$839,859.99

REVENUS	
Intérêt sur prêts et placements	\$ 35,480.62
Taxe d'entrée	421.90
Total revenu	\$ 35,902.52

DEPENSES	
Frais d'administration	\$ 7,294.26
Intérêt payé sur épargne	13,325.79
Dépréciation sur immeuble et mobilier	1,173.50
Total dépenses	21,793.55

Profit de l'exercice	14,108.87
Bonis sur parts sociales	2,600.70
Balances transportées au surplus	11,499.17
Surplus au 31 mai 1947	13,180.15
Surplus au 31 mai 1948	\$ 21,679.32

La fête de Sainte-Anne à Pointe-au-Père

La fête de sainte Anne sera fêtée avec splendeur au sanctuaire de Pointe-au-Père, dimanche et lundi prochains. Un fort contingent de pèlerins de Rimouski se rendra à pied dimanche soir à l'église de Ste-Anne pour participer aux pieuses manifestations qui se dérouleront en plein air et que Son Excellence Mgr l'Archevêque de Rimouski rehaussera de sa présence. Il y aura, comme d'habitude, procession aux flambeaux.

Un restaurant, organisé au préau de l'Ecole de Commerce, permet aux congressistes de souper en plein air.

Une heure d'adoration, prêchée à la cathédrale, à 7 h. 30, par le Rév. Père Maxime Sarraut, o.m.i., de Mont-Joli, groupera un nombre imposant d'adorateurs. La cathédrale sera remplie. Puis la foule se transporta au Séminaire où M. le Dr Edmé Latuippe, de Cabano, fit une conférence sur les méfaits de l'alcool au triple point de vue individuel, familial et social. La soirée était présidée par M. Arthur Raymond, de Rimouski. Une pièce, intitulée "Un sac difficile", fut exécutée par un groupe de Lacordaires. Le Chœur du Moulin qui Chante régala l'auditoire avec plusieurs chants de son répertoire.

Son Excellence Mgr C.-E. Parent tira les conclusions de la journée.

Pour le congrès 4-H

Le club 4-H de Rimouski est à organiser un voyage en autobus pour permettre à au moins six délégués de tous les clubs 4-H de la région de participer au congrès annuel qui se tiendra à Rimouski du 8 au 11 août prochain.

De retour de Mandchourie

Une religieuse des Sœurs de l'Immaculée Conception, qui a passé vingt ans dans les missions de Chine et a subi les horreurs de la guerre et l'internement dans des camps de concentration de Mandchourie, est arrivée en notre ville, pour visiter sa famille. C'est la sœur Sœur St-Vincent de Paul (Eva), une Rimouskoise, fille de M. Ernest Dumais, de la rue St-Germain. Elle est accompagnée de Sœur St-Thérèse de Jésus, de la maison de la Côte-des-Neiges, à Montréal.

Au terrain de jeux

Le terrain de jeux, ouvert lundi matin sur le terrain du Collège des Frères du Sacré-Coeur, est dirigé par M. Fernand Bélanger, moniteur, qui entraine à la tâche cinq ou six autres moniteurs. Depuis l'ouverture, 150 enfants se sont inscrits et fréquentent ce terrain de jeux.

Etudiantes G.M.

Dix nouvelles étudiantes gardes-malades entreront à l'Ecole de l'Hôpital St-Joseph de Rimouski, le 2 août, pour se joindre aux 40 jeunes filles, de 2e et 3e année, qui poursuivent leurs études d'infirmières.

Drummondville

Naissance. — M. et Mme Wilfrid Couture (Elise Thibault) ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance de leur fils, né le 14 juillet à l'hôpital Ste-Croix et baptisé sous les prénoms de Joseph-Omer-Denis. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Parent. Porteuse, Mlle Elianne Parent, cousine de l'enfant. Félicitations aux heureux parents.

Prochaine initiation

La prochaine initiation des Lacordaires de Rimouski aura lieu le 29 août prochain.

Bouée éteinte

La bouée noire au gaz et avec cloche, No 29-B, au chenal de Rimouski, est éteinte, rapportent les autorités du Ministère des Transports, à Québec.

Interruption de trafic

Le trafic lourd a été interrompu lundi, pendant quelques heures, sur le pont de la rivière Rimouski après qu'un camion chargé de bois eut pratiqué une brèche dans le plancher en passant. Le véhicule enfonça légèrement, mais il fut vite tiré de sa dangereuse position. Des réparations furent effectuées sur-le-champ pour rétablir la circulation dans cette artère essentielle de la route nationale.

Accident à Pe-au-Père

Une automobile américaine fut endommagée, de Pe-au-Père, mardi après-midi, lors d'une rencontre avec un autre véhicule. L'un des occupants, M. Robert L. Ratté, artiste des Etats-Unis, qui devait donner un récital à C.J.B.R., le soir même, avec deux violons de son invention (l'un fait de 10,000 allumettes et l'autre, assez petit pour tenir dans la main), subit un choc nerveux.

Motocycliste arrêté

Une motocyclette de Rimouski est venue en collision, mardi, avec un "jeep" près du pont de fer, dans la partie ouest de la ville. Emêché, le cycliste ne put calculer avec justesse la distance qui le séparait de l'autre véhicule. La police l'immobilisa pendant quelques heures.

Congrès diocésain

Pour participer au congrès annuel diocésain des Lacordaires, dimanche dernier, à Rimouski, plus de 1500 habitants et sympathisants Lacordaire sont venus de tous les coins du diocèse, les uns en autobus, les autres par chemin de fer (train spécial), les autres en automobiles. La journée débuta, en la chapelle du Séminaire, par une messe célébrée par M. le curé Eudore Desbiens, de Causapscal. Ce congrès clôturait la semaine anticatolique.

Au début de l'après-midi, 25 chars allégoriques, organisés par divers cercles du diocèse défilaient dans la rue de l'Évêché, la rue LePage et une partie de la rue St-Germain, avec la Fanfare de Mont-Joli en tête. Les cercles de chaque paroisse, drapeaux en tête, étaient largement représentés. Le défilé fut interrompu près du théâtre Rimouskois par une pluie torrentielle accompagnée d'éclairs et de tonnerre. Les chars, qui s'étaient rendus à Rimouski pour se joindre à la parade (plusieurs de la vallée de Matapédia, où la pluie sévissait depuis la veille, n'avaient pu parvenir à destination, ayant été littéralement rendus inutilisables par la pluie), louaient les bienfaits de l'abstinence ou étaient les méfaits de l'alcool.

A 4 heures, la foule se rendit à l'auditorium du Séminaire où un forum, dirigé par M. Raymond Langlois, de Matane, fut des plus animés. Une saynète "Colères de la tante Ursule" exécutée par des Jeanne d'Arc dérida l'auditoire, lui faisant passer un agréable quart d'heure.

Un restaurant, organisé au préau de l'Ecole de Commerce, permit aux congressistes de souper en plein air.

Une heure d'adoration, prêchée à la cathédrale, à 7 h. 30, par le Rév. Père Maxime Sarraut, o.m.i., de Mont-Joli, groupera un nombre imposant d'adorateurs. La cathédrale était remplie. Puis la foule se transporta au Séminaire où M. le Dr Edmé Latuippe, de Cabano, fit une conférence sur les méfaits de l'alcool au triple point de vue individuel, familial et social. La soirée était présidée par M. Arthur Raymond, de Rimouski. Une pièce, intitulée "Un sac difficile", fut exécutée par un groupe de Lacordaires. Le Chœur du Moulin qui Chante régala l'auditoire avec plusieurs chants de son répertoire.

Son Excellence Mgr C.-E. Parent tira les conclusions de la journée.

Les pons de l'île-au-Sable sont offerts en vente

Montréal. — La Corporation des biens de guerre a vendu toutes sortes de choses depuis qu'elle a été instituée. Voici quelle offre en vente 300 pons qui vivent sur une île de vingt-trois milles de long, dans l'Atlantique, à 170 milles à l'est de Halifax.

Il y a environ 300 pons, mais une fois tous bien comptés, on ne serait pas surpris que ce nombre soit augmenté. On demande des offres d'achat pour tous ces pons et des offres pour cent pons à la fois.

L'acheteur sera responsable du rassemblement et du transport de ces animaux, travail qui doit être fait selon les règles de protection des animaux.

D'où viennent ces pons ? On ne semble pas le savoir. L'origine est obscure, dit le Ministre de l'Agriculture, mais on croit qu'ils proviennent des pons s'est échoué et que quelques-uns réussissent à gagner l'île; une autre histoire veut qu'ils aient été amenés à l'île-au-Sable par des colons, au cours du 18e siècle, en vue de leur établissement en Nouvelle-Angleterre. Ces pons doivent subir une température assez rude et se nourrir exclusivement du fourrage de l'île; des herbes rugueuses qui recouvrent toute l'île, dont la largeur est d'un mille et qui est presque entièrement recouverte de sable. A l'est, elle est basse et assez régulière, mais au nord il y a des côtes et des falaises qui atteignent jusqu'à 50 pieds de hauteur. La grande partie de l'île n'est qu'à 10 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Il y a treize personnes sur cette île. Elles s'occupent des deux phares situés à chacune des extrémités. Depuis 1916, quelques pons ont été domptés, on s'en sert pour patrouiller les côtes et pour monter les navires de sauvetage sur la grève.

Un certain nombre de pons ont déjà été transportés sur la terre ferme où des fermiers de la Nouvelle-Ecosse les utilisent.

Le petit chien est tombé dans la cage de l'escalier.

Mme Gaudiosse Marie, reproche à la maîtresse du chien à la domestique, vous l'avez entendu choir et vous ne vous êtes pas précipitée pour le relever ?

— Excusez-moi, madame, je croyais que c'était vous.

LA PUBLICITÉ

(Suite)

Le publiciste

La publicité semble avoir un attrait extraordinaire pour les jeunes gens. Ils voient les côtes alléchantes de ce qui est réellement une carrière très ardue.

Le débutant doit se rendre compte que, comme dans tous les commerces, il faut travailler dur au début. Un gérant de publicité nous a dit : "Si un homme a la démangeaison d'écrire, aime à rencontrer les gens, se plaît à vendre et préfère la variété et les soucis à un poste bien tranquille; s'il aime entrer en concurrence et s'il n'est pas obsédé par le côté "artistique" du métier au point de devenir impossible, je pense qu'il aimera la publicité et qu'il réussira." Les Clubs de vente et de publicité des Jeunes qui sont généralement les protégés de leurs aînés, aident les jeunes gens à choisir et ensuite à apprendre le métier de la publicité.

Le métier de la publicité n'est pas facile. Personne ne sait comme l'auteur d'une annonce le mal qu'elle a donné à composer. L'auteur n'a pas le temps d'écrire un chef-d'œuvre. On dit que Thomas Gray a mis 7 ans à écrire son "Épique". Il ne serait ni juste ni vrai de dire que les copistes ne partagent pas son désir de la perfection, mais malheureusement ils n'ont pas le temps, et les insertions doivent paraître à dates fixes.

La plupart des gens s'imaginent qu'ils pourraient écrire s'ils le voulaient et il y en a beaucoup qui croient honnêtement qu'ils pourraient mieux faire que l'auteur d'une annonce, d'un essai ou d'un roman. Beaucoup d'hommes d'affaires considèrent le copiste ou le publiciste comme un bonhomme qui a une machine automatique dans la cervelle; quand on désire une annonce pour une savonnerie ou un voyage à la lune, il n'y a qu'à mettre 10 sous dans la machine, tourner la manivelle, et l'annonce sort toute prête à paraître, sauf quelques petites retouches par le patron.

L'effet de la publicité

En résumé, on peut dire que la publicité produit les résultats suivants : elle tend à améliorer la qualité et fait diminuer le prix; elle informe le public au sujet de nouveaux articles et de nouveaux usages; elle aide à élever le niveau de la vie; elle fait comprendre la concurrence dans les affaires, si nécessaire dans le régime de liberté sous lequel nous vivons; elle rend les employés fiers de leur compagnie et démontre que la direction est fière de ses employés.

La publicité est cher pour nous de bon. Quel qu'on en dise, la distribution fait partie du travail de production. Quel de plus futile que de fabriquer des marchandises pour les emmener dans un coin.

La publicité peut faire beaucoup de bien, si l'annonceur observe les règles de l'éthique et si le consommateur fait preuve de bon sens.

(Extrait du Bulletin de juillet de la Banque Royale du Canada)

A l'Ecole Supérieure de Marie-Immaculée

A Sayabec (Suite)

Voici la liste des certificats d'études et des prix qui furent décernés aux élèves de l'Ecole Supérieure de Marie-Immaculée de Sayabec, d'après le palmarès dont la lecture fut faite par Mlle Mercédès Lacroix lors de la séance de graduation du 15 juin, dont nous avons publié le compte rendu la semaine dernière :

Mlle Gisèle Pelletier : Certificat d'études, 12e année, avec la note "grande distinction". Prix des finissantes, bague en or, offerte par Mme Gaudiosse Pelletier; prix d'Excellence, \$5.00, offert par le Dr Jean-Marie Beaulieu; prix de bonne conduite, médaille d'or offerte par la Commission Scolaire; prix de religion, \$5.00, offert par M. et Mme Jean Thériault; prix de mathématiques offert par Mme J.-B. Perreault; prix de politesse et de distinction, \$2.00, offert par M. et Mme Alphonse Ross; prix offert par M. et Mme Georges Côté à l'élève qui a conservé la plus forte moyenne de l'année; prix de sciences, volume, offert par M. et Mme Ivanhoe Bossé; prix de dessin, volume, offert par M. et Mme Amédée Parent; prix de musique offert par la Révérende Mère Supérieure.

Mlle Gergette Thériault : Certificat d'études, 12e année avec la note "grande distinction". Prix des finissantes, bague en or, offerte par M. et Mme Jean Thériault; prix d'apologie, médaille d'or offerte par la Commission Scolaire; prix d'art dramatique, \$5.00, offert par M. et Mme Wilfrid Gagnon; prix d'analyse littéraire, volume, offert par Mlle Jeanne Beaulieu; prix d'anglais, volume, offert par M. et Mme Ivanhoe Bossé; prix de littérature, volume, offert par M. et Mme J.-B. Perreault; prix de philosophie, \$2.00, offert par M. et Mme Alphonse Ross.

Mlle Gisèle Gagnon : Certificat d'études, 12e année, avec la note "distinction". Prix des finissantes, bague en or, offerte par M. et Mme Wilfrid Gagnon; prix de littérature, volume, offert par M. et Mme J.-B. Perreault; prix de philosophie, \$2.00, offert par M. et Mme Alphonse Ross.

Mlle Gisèle Gagnon : Certificat d'études, 12e année, avec la note "distinction". Prix des finissantes, bague en or, offerte par M. et Mme Wilfrid Gagnon; prix de littérature, volume, offert par M. et Mme J.-B. Perreault; prix de philosophie, \$2.00, offert par M. et Mme Alphonse Ross.

Une belle nouvelle Les Petits Chanteurs de la Côte d'Azur chanteront à Rimouski

Nous avons le plaisir d'annoncer la venue à Rimouski des Petits Chanteurs de la Côte d'Azur qui donneront un concert au Séminaire le 25 août à 8 h. 15. Dès lundi, le 26 juillet, les billets seront en vente à la Procure du Séminaire (tél. 50) et chez Léon Caron, Enr. (tél. 562) aux prix suivants : \$1.10 et \$1.15 (taxes incluses).

L'Isle-Verte fête le 25e anniversaire de la fondation de son convent

C'était fête au Convent des Sœurs de N.D. du Saint-Rosaire, à l'Isle-Verte, le 27 juin dernier. Depuis déjà de longs mois, l'on avait préparé cette réunion des anciens élèves, et le succès fut vraiment proportionné aux soins qu'on avait apportés aux préparatifs.

La journée débuta par une grande messe à l'église paroissiale. Le célébrant, M. l'abbé Jean-Charles Côté, les diacres, le R. P. Rodrigue Côté, O.M.I., et M. l'abbé Daniel Beaulieu, ainsi que le R. P. Gérard Boucher, C.S. SP., qui prononça le sermon de circonstance, étaient des anciens de cet Alma Mater. La partie musicale mit à contribution les talents d'élèves actuels et anciens. La messe en ré majeur, composition de M. Omer L. Lefebvre, fut vraiment bien rendue et fit honneur aux Révérendes Sœurs qui en avaient dirigé les exercices. Deux autres pièces donnèrent à la fête sa note joyeuse. Il s'agit du "Cantate Domino" de M. de Merin, et du cantique "Serafinus, chantez!" de A. Simon. L'orgue était touché par un ancien élève, M. Auguste Guillette, diplômé du Conservatoire de Paris. Comme on était à la solennité de la Saint-Jean-Baptiste, le traditionnel salut au drapeau clôtura cette matinée.

Le programme de l'après-midi fournit à ceux qui s'étaient coudoyés dans les salles de classe l'occasion de revoir ces locaux bien décorés par la circonstance et, ainsi, de revivre toutes sortes de souvenirs. Les Supérieures qui s'étaient succédé dans cette Maison et les anciennes maîtresses religieuses étaient là pour causer aimablement avec ceux qui étaient fiers d'avoir l'occasion de témoigner leur reconnaissance. Ceux-ci furent non moins heureux de se rencontrer sur le terrain même du Convent où un goûter fut servi. On vivait ainsi des instants inoubliables par l'Amicale qu'on venait de fonder lors d'une réunion des anciennes; Amicale qui sera désormais comme un lien de famille appelé à perpétuer des relations d'intimité avec la Congrégation à qui elles savent devoir beaucoup.

Dans la soirée, qui se termina, un programme bien agencé et bien garni, pourrions-nous dire, fut servi à un groupe très nombreux d'anciens élèves participant à la fête du souvenir. Deux pièces furent jouées : l'une par les demoiselles : "Le Pardon"; l'autre par les garçons : "nos plus sincères sympathies".

M. le Curé de la paroisse félicita ensuite les organisateurs de la fête, — un vrai succès — et ajouta un mot de reconnaissance à celles qui en furent l'objet principal, les Révérendes Sœurs de N.D. du Saint-Rosaire qui, depuis 25 ans, se dévouent à l'éducation de la jeunesse de cette paroisse. De son côté, une religieuse de la maison adressa à l'assemblée un vibrant merci. Ainsi, la journée se termina comme elle avait commencé, dans une atmosphère de piété et de jubilation reconnaissante. Puis toute l'assemblée se rendit à l'église pour la bénédiction du Saint-Sacrement et le Magnificat.

Le lendemain, la grand-messe chantée pour les religieuses et anciens élèves défunts vint manifester ouvertement que les disparus avaient leur part dans ce rappel des ans écoulés.

A l'occasion de ces fêtes, les Révérendes Sœurs eurent la bonne idée de dresser une mosaïque des prières de des religieux de la paroisse; prières d'une quarantaine. La même chose fut faite pour les religieuses; on réunit les photographies de plus de quarante filles de l'endroit qui se sont consacrées à Dieu.

Puis, ces fêtes ont contribué à entretenir et à accentuer le mouvement actuel vers le sacerdoce et la vie religieuse !

"Au Cartier" Le 26 juillet "Cunégonde"

Nous ne connaissons peut-être pas "Cunégonde". Mais qui ne connaît pas Juliette Béliveau ou la Béliveau comme on dit communément. La seule appellation de ce nom évoque un rire communicatif tant par la grande popularité de cette actrice que par le talent unique de comédienne qu'elle a fait connaître aux radiophiles et aux amateurs de théâtre. "Cunégonde" est la comédie-type adaptée aux talents de Juliette Béliveau. D'autres artistes de premier plan, tel que J.-H. Tremblay, Leo Gagnon et quelques autres donnent la répartition à l'Infinable "Cunégonde". Comme il y aura sans doute beaucoup de soirées, nous conseillons à ceux qui ne veulent pas manquer ce spectacle d'appeler à 211 ou 357 pour faire leurs réservations.

Une seule représentation à 8 h. 30 P.M., lundi le 26 juillet.

27-28-29 juillet "La Ferme aux loups"

Un film unique en son genre à la fois angoissant et drôle, passionnant et mouvementé. La ferme aux Loups réussit cette délicate gageure. L'enquête policière se poursuit avec une rigueur passionnante et le spectateur littéralement étonné à son faucon est forcé de rire et de sourire. François Perrier et Paul Mousset sont les sympathiques héros de ce tour de force. La vedette féminine de ce film est la gentille Martine Carol, Gabrielle et Palau font aussi partie de la distribution.

Les nouvelles françaises et quelques sujets courts complètent le programme.

30-31 juillet Strange Love of Martha Ivers

Étrange, en effet, un amour qui va jusqu'à meurtre pour venir à ses fins. C'est pourtant ce rôle que joue admirablement Barbara Stanwyck dans un film poignant, intense et dramatique au possible. La synthèse de ce film peut se résumer par une lettre écrite par Martha Ivers à son amant (Van Heflin) : "Mon cher Walter, je vous aime, c'est un étrange sentiment, je le sais, parce que j'ai tué pour vous, mais il n'y a pas d'autre homme que vous, Adieu... — Martha". Elizabeth Scott joue un magnifique rôle dans ce film et s'impose à l'attention du public.

Au même programme, sujets courts et nouvelles.

Fusiliers du St-Laurent en route

Du 31 juillet au 6 août, une semaine de camp à Valcartier, où les deux Fusiliers se rendront nombreux, cette année, au camp rencontrer les compagnons d'antrefois.

Tous les jeunes gens de 17½ ans et plus sont invités à donner leurs noms pour ce camp qui s'annonce comme une véritable période de formation aussi bien physique que morale. M. l'abbé Couillard agrira comme amonieur du camp.

Le camp, cette année, sera l'occasion de faire un beau voyage, de passer une semaine sous la tente, de respirer l'air pur du matin, de rencontrer des amis et de retourner chez soi le cœur content.

Rivière-du-Loup, Rimouski, Mont-Joli, Matane, Amqui, N.-Carleton ont déjà annoncé qu'ils fourniront un bon groupe de recrues. Qu'on se donne le mot; en route pour Valcartier le 31 juillet; adressez-vous à votre bureau le plus proche.

(Communiqué)

Bachelière en piano

Mlle Françoise Desjardins, de Rimouski, a récemment obtenu avec grande distinction son premier baccalauréat en piano de l'Ecole Supérieure de musique Marie de l'Incarnation annexée à l'Université de Montréal. Mlle Desjardins est la fille de Mme et de M. J.-B. Desjardins, P.C.S.

Aumônier militaire

M. Louis-Philippe Roy, du Séminaire de Rimouski, qui a passé sa dernière année d'études à l'Université de Washington, est arrivé en notre ville. Il devra interrompre ses études spéciales musicales pour devenir aumônier militaire. Il fera partie des cadres des aumôniers militaires durant les prochaines cinq années.

Accident à un camion de la Laiterie Laval

Samedi après-midi, un camion de la Laiterie Laval, de Québec, dont le distributeur local est M. Jean-Yves Côté, a été mis hors d'usage à la suite d'un accident survenu sur la route nationale, à La Pointe-au-Père. La chaudière était glissante, à la suite de pluies récentes, et pour éviter de frapper une automobile venant en sens inverse, le chauffeur (M. Lemoine) freina brusquement, ce qui fit dévier le lourd véhicule (17,000), un camion frigorifique, qui quitta la route et fit un tour et demi pour aller s'arrêter sur la galerie de la maison de Mme

Daniel Ruest, sise au coin de la route. La carrosserie fut littéralement écrasée. Le conducteur du camion ne reçut aucune blessure. Dès lundi prochain, votre place aux niagasis de la Laiterie Laval sera livraison de la crème glacée dans la région. Le véhicule et sa cargaison ont une perte totale.